Nous sommes à l'heure la plus tragique de l'humanité. Ou bien porter l'Evangile à toutes les nations, ou bien fabriquer encore plus de sous-marins, de tanks et de gaz empoisonnés pour le suicide de toutes les nations. —Chanoine G. CHEVROT

"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

C'est beau, un peuple qui se réveille tout à coup avec un grand frisson, comme un corps d'homme, et qui s'aperçoit qu'on parle la même langue et que d'un bout à l'autre on n'est plus qu'une seule pièce, un seul corps et une seule âme. —Paul CLAUDEL

VOL. VIII — EDMONTON, ALBERTA, LE 12 FEVRIER, 1936 — No 15

Les Commissaires C. F. à Calgary

Le 14e anniversaire de l'avènement de sa Sainteté le Pape Pie XI

Cité Vaticane—C'est par des prières spéciales pour la paix du monde que sa Sainteté le Pape Pie XI a célébré le 14e anniversaire de son élévation au Souverain Pontificat. Le Vicaire de Jésus-Christ et le Souverain de l'Etat de la Cité du Vatican a reçu de nombreux messages de félicitations des autres souverains, hommes d'Etat étrangers et autorités écclésiastiques de toutes les parties du monde.

Le règne du Pape Pie XI a été marqué par plusieurs évènements importants, notamment la signature des accords de Latran, une recrudescence du travail missionnaire et par de magnifiques Congrès Eucharistiques.

Un nouveau concours littéraire

PARIS — Dans son dernier numéro, la revue: Les Amitiés Catholiques Françaises annonce un nouveau concours littéraire de composition française auquel sont invités à participer les écoles et collèges des pays d'Europe, en dehors de la France, où l'enseignement de la langue et de la littérature françaises est régulièrement donné.

Les sujets proposés sont: une dissertation sur un écrivain français du XVIIe siècle, ou sur un écrivain du pays de l'étudiant qui prend part au concours en langue française sur un thème indiqué par le professeur.

Pour cette narration, il est recommandé d'en choisir le sujet dans les légendes ou l'histoire du pays auquel on appartient.

Ces travaux pourront être accompagnés de cartes géographiques, de dessins originaux, de cartes postales ou de vues photographiques. Si les circonstances le permettent, il en sera fait une exposition à Paris et les meilleurs seront publiés dans la revue: Les Amitiés Catholiques Françaises.

Le concours, précise le règlement, a lieu à l'intérieur de chaque école ou collège entre les élèves de ce collège. Ce sont les trois meilleures copies ainsi obtenues qui seront envoyées à Paris, où elles seront corrigées, annotées et retournées ensuite à leurs auteurs avec les récompenses qu'ils auront méritées.

Tous les travaux devront parvenir entre le 15 mai et le 15 juin 1936.

M. le curé Beauregard souhaite la bienvenue aux délégues canadiens français

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES DE LANGUE FRANCAISE A LA SALLE STE-FAMILLE—PRESENCE DE PLUSIEURS COMPATRIOTES DE CALGARY

M. W. Desrosiers est nommé sur l'exécutif central

M. L. O. Beauchemin, M.D., adresse aussi la parole aux délégués — Réponse du président de l'A.C.C.F., M. J. O. Pilon — Discussions de divers problèmes—Enseignement du français et du catéchisme — Les Avant-Gardes — Formation d'une mentalité chez les enfants — M. L. Joly donne de très utiles conseils — Session spéciale de la section catholique à l'hôtel Palliser — Deux représentants catholiques élus sur l'exécutif central de l'Alberta School Trustee's Association.

A la section catholique

Durant la Convention de l'Alberta School Trustees Association' tenue à Calgary, dans la semaine du 2 février, il y eut, selon la coutume, une session spéciale pour la section catholique, le mardi soir, 4 février, à l'hôtel Palliser.

A cette session, M. J. O. Pilon, Président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta, prononça une allocution d'une fermeté de pensée, d'une force d'expression, d'une largeur de vues qui prouva aux membres de l'Association qu'ils avaient raison d'être fiers d'avoir choisi M. Pilon comme leur président.

La section catholique a droit à deux représentants sur l'Exécutif de l'Alberta School Trustees Association.' Les commissaires de langue française furent assez nombreux, cette année, pour faire élire un des leurs, M. le Dr. W. Desrosiers, de McLennan.

A la salle Sainte-Famille

Le mercredi soir, 5 février, il y avait une assemblée spéciale de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta à la salle Sainte-Famille.

Le nouvel Exécutif de l'Association était au complet: M. J. O. Pilon, Président; M. Ls Turgeon, Vice-Président; le R. P. J. Fortier, S.J., Sec; les Directeurs: MM. E. Henry, de Légal, J. O. Binette, de Bonnyville, Ed. Cimon, de Donnelly.

Etaient aussi présents, les commissaires d'écoles suivants: Morinville: MM. A. Brochu, P. Meunier, J. Tellier, Desnoyers, Arm. Sylvestre [école Riopel]; Légal: M. L. Forcade; Lamoureux: M. Alb. Lamoureux; Picardville: M. Ph. Cloutier [école Woodglen]; Mearns: M. T. B. Cunningham; Onoway: M. A. J. Lafleur [école Sturgeon River]; St-Paul: MM. A. Poitras, D. Joyal [école Chartier]; St-Edouard: M. L. Joly; St-Vincent: M. G. Tardif; Mallaig: M. J. Viel; Thérien: M. P. Martin; Falher: M. J. B. Desfossés; McLennan: M. le Dr W. Desrosiers; Girouxville: M. J. Pigeon; Daysland: M. A. Carignan [école Lakefield].

M. le Curé C. Beauregard, M. le Docteur Beauchemin, s'étaient joints aux Commissaires, ainsi que plusieurs Canadiens français de Calgary: MM. J. R. Miquelon, S. Laurendeau, A. Loiselle, A. Audette, L. Rostaing, L. Auclair, A. Boucher, N. Boucher, J. Despins, F. Suais, W. Lefebvre, V. Despins, M. Cabana, W. Bray, F. R. Giroux, A. Despins, N. Gourdine.

M. J. O. Pilon, président, ouvre la séance: "Ce qui nous a conduits à Calgary, dit-il, c'est la cause de l'éducation. Ce qui nous attire à la salle Ste-Famille, c'est votre coeur français. Nous savons que vous nous appuyez de toutes vos forces. Je laisse la parole au fondateur et à l'âme de votre paroisse, à M. le Curé Beauregard.'

M. le Curé Beauregard

M. le Curé Beauregard, souhaite la bienvenue aux Commissaires de langue française, au nom de la population catholique et française de Calgary. "Vous portez la cause dans vos coeurs, dit-il. A vous voir vous débattre, il est clair que vous défendez la cause des écoles.

Je vous félicite, et surtout je vous encourage. Je sais que les Commis-

Suite à la page 8

Le R. P. Camille Lefebvre, O.M.I., est décédé à l'âge de 73 ans

Nous venons d'apprendre la mort du R. P. Camille Lefebvre, O.M.I., survenue à Montréal dimanche. Le Père Lefebvre est né à St-Eustache en 1863. Entré dans la Congrégation des Oblats en 1884, il y fit sa 1ère oblation en 1885, et ses voeux perpétuels en 1886; il fut ordonné prêtre en 1889, et envoyé au Vicariat de l'Athabasca-Mackenzie, où il tenta en compagnie du R. P. Giroux d'établir une première mission chez les Esquimaux de l'Extrême-Nord.

De 1898 à 1906, le P. Lefebvre a exercé son ministère au Yukon, comme curé de White Horse, de Dawson, de Hunker Creek et de Dominion Creek.

En 1906 il fut rappelé au Vicariat du Mackenzie pour devenir procureur du Vicariat, poste qu'il a toujours occupé depuis.

La question scolaire en Ontario

TORONTO — Les écoles séparées auront leur part des taxes. On rapporte en effet dans la capitale de l'Ontario que le gouvernement Hepburn présentera un projet de loi à cet effet. Ainsi, se règlera une controverse qui dure depuis cinquante ans dans cette province et qui a suscité un antagonisme irréprésible souvent entre les diverses races qui habitent l'ancien Haut Canada.

On conçoit que cette décision ne passera pas sans soulever de véhémentes protestations dont la première vient d'être faite par une délégation de ministres protestants à la tête de laquelle se trouvait le modérateur de l'Eglise unie du Canada, le Dr T.-Albert Moore. La délégation s'est rendue chez le premier ministre Hepburn.

Les partisans des écoles séparées luttent depuis des années pour obtenir une part des taxes versées au trésor public. Le produit de ces taxes servirait à soutenir les écoles catholiques romaines. Jusqu'à date, les tenants de ce système n'avaient obtenu aucun succès et il est entendu que s'ils réussissent les protestations se feront nombreuses dans les rangs de leurs adversaires.

Avant et après les élections qui le conduisirent au pouvoir, le premier ministre Hepburn a déclaré à maintes reprises qu'il étudierait cette question en toute indépendance d'esprit.

OTTAWA — Le Canada devrait réorganiser sa milice, accroître l'effectif de son aviation et promouvoir une organisation militaire centralisée, moderne et technique, de l'avis du lieutenant-colonel G.-A. Drew.

LA BANQUE DU CANADA

L'atmosphère de réserve qui l'entourait avant sa fondation

MONTREAL — Dans une récente causerie qu'il a donnée devant les membres du Club Canadien, M. G.-F. Towers, gouverneur de la banque du Canada, a parlé de l'institution nouvelle dont on lui a confié la direction. Il a évoqué l'atmosphère de réserve dont s'était entourée la fondation de la Banque du Canada en 1934. Le projet fut en effet discuté longuement aux Communes et dans la presse. Toutes ces discussions eurent le mérite, selon M. Towers, d'éclairer les données essentielles du problème et de fixer l'attention publique sur l'importance du projet.

AU PACIFIQUE CANADIEN

PROMOTION DE DEUX CANADIENS FRANCAIS

MONTREAL — La Compagnie du Pacifique Canadien vient d'annoncer, dans son service des passagers, une promotion et une nomination qui témoignent de son désir de servir le plus efficacement possible la nombreuse clientèle canadienne-française qui emprunte ses lignes océaniques. M. Emile-J. Caron, agent solliciteur attaché depuis plusieurs années aux bureaux de la rue St-Jacques, est promu commissaire français du trafic des passagers, tandis que M. A.-Panet-Raymond, qui a déjà rempli à la Compagnie divers postes importants qui lui ont donné maintes occasions d'établir d'utiles contacts avec l'élément canadien-français de l'Est du pays, est nommé représentant spécial auprès des passagers de langue française. Il sera attaché aux bureaux des passagers de la rue St-Jacques, à Montréal.

OTTAWA — Suivant un rapport publié par le département d'Immigration, l'immigration au Canada en 1933 a subi une diminution de 9.6 pour cent en comparaison avec 1934. En tout 11,277 immigrants entrèrent au pays contre 12,476 en 1934.

EXPORTATION

39,528 têtes de bétail ont été exporté l'an dernier de l'Alberta aux Etats-Unis, d'après un rapport déposé à la Législature par l'hon. ministre de l'Agriculture, M. W.-N. Chant.

Le rapport note que l'Alberta a expédié pour sa part 20% du bétail canadien aux Etats-Unis.

Les expéditions totales de l'Alberta sur tous les marchés ont été de 214,821 têtes l'an dernier, tandis que la moyenne des 4 années précédentes était de 121.708 têtes.

INQUIETUDE DE L'ITALIE

L'EMBARGO DE L'HUILE LE DECLANCHERAIT UNE GUERRE

ROME — De nouveau en face d'une menace d'embargo sur l'huile, les chefs fascistes se préparent à toute éventualité. On dit que le gouvernement cherche actuellement à acheter plusieurs vieux navires marchands américains pour les convertir en réservoirs flottants. Ces rumeurs ne sont pas confirmées, mais elles montrent combien grande, pour l'Italie, est la question de l'huile.

Les journaux italiens discutent la possibilité d'une guerre en Europe comme conséquence de l'imposition d'un embargo sur l'huile contre l'Italie. Les journaux, en Italie, sont sous la surveillance du gouvernement.

SUDBURY, Ont. — Un détachement de la police provinciale a été dépêché au village St-Charles, à 7 milles de Warren, où 45 chômeurs ont emprisonné dans son bureau l'officier du gouvernement pour les secours directs.

REDUCTION

REGINA — M. E.-M. Culliton, député de Gravelbourg, vient d'attirer l'attention du gouvernement de la Saskatchewan sur le problème de la réduction des intérêts.

M. Collinton est le plus jeune membre libéral élu à la législature de la Saskatchewan et il a proposé l'adoption du discours du trône.

Le chef de l'opposition C.C.F., M. G.-H. Williams, a critiqué le gouvernement sur ce qu'il a fait dans les années passées.

LE COUT DE LA VIE

LE MOINS ELEVE EST DANS LE QUEBEC

OTTAWA — Suivant des statistiques du ministère du Travail, c'est dans la province de Québec que la vie est la moins chère. C'est ce que révèle le "Montreal Standard" dans une dépêche de son correspondant d'Ottawa.

La province de la Colombie-Anglaise est celle où la vie coûte le plus cher. Le Nouveau-Brunswick vient ensuite et l'Ontario suit de près.

Le ministère du Travail donne ainsi le coût moyen de la vie dans une famille ouvrière de cinq personnes, par semaine:

dans tout le Canada	$8.14
Colombie-Anglaise	8.87
Nouvelle-Ecosse	8.34
N.-Brunswick	8.32
Ontario	8.19
Alberta	7.87
Manitoba	7.74
Ile du P.-Edouard	7.73
Saskatchewan	7.66
Québec	7.58

WASHINGTON — Le R. P. Joseph Burns, missionnaire catholique, a été enlevé par des bandits communistes à Tunghua, Manchukuo.

UN ASSAUT GENERAL

CONTRE TOUTES LES CLAUSES IMPORTANTES DU MARKETING ACT.

OTTAWA — En vertu des dispositions de la loi des débouchés commerciaux, le Dominion peut contrôler pratiquement tous les petits commerces du pays, sans tenir compte des frontières provinciales ou des conditions locales, selon la prétention exposée en cour suprême par M. I.-A. Humphries, assistant-procureur de l'Ontario.

Le représentant de l'Ontario se joignit à M. Aimé Geoffrion, représentant de la province de Québec, dans un assaut général contre toutes les clauses importantes du Marketing Act, prétendant à son inconstitutionnalité.

La Session à Edmonton

La première session de la huitième législature s'est ouverte jeudi dernier. Les cérémonies d'usage se sont déroulées dans un ordre parfait. Fait à souligner: c'est la première fois dans l'histoire politique de la province et du monde entier qu'un gouvernement crédit social détient les rênes du pouvoir.

Beaucoup de spectateurs

Toutes les galeries de l'enceinte parlementaire étaient remplies de spectateurs, curieux de voir le premier ministre Aberhart, ses collègues du cabinet et les députés du parti qu'il dirige.

Des personnalités du monde religieux et civil occupaient des sièges sur le parquet de la Chambre.

Avant l'entrée du lieutenant-gouverneur pour la lecture du discours du trône, M. R.-A. Andison, huissier de l'assemblée, lut la proclamation de la réunion des députés. Il lut ensuite les certificats d'élection des membres.

Immédiatement après l'élection de M. Nathan Eldon Tanner au poste de président de la Chambre, Son Honneur le lieutenant gouverneur Walsh lut le discours du trône et se retira immédiatement de l'enceinte parlementaire.



L'HON W. ABERHART

Selon une ancienne tradition, M. Aberhart présenta le premier projet de loi, lequel n'était pas un projet de loi financier.

Le parlement est composé de 56 députés crédit social, 5 libéraux et deux conservateurs.

Discours du trône

Nous donnons ci-contre un résumé du discours du trône lu par Son Honneur le lieutenant gouverneur Walsh.

C'est la première session de la huitième assemblée législative de la province d'Alberta, dit M. Walsh, et je suis assuré que grâce à notre association nous pourrons remplir les importants devoirs auxquels je vous convie.

M. Walsh rappela ensuite le souvenir du regretté roi George V et souhaita un long et heureux règne au nouveau roi Edouard VIII. Il rappela aussi le départ de Lord Bessborough et son remplacement par le baron Tweedsmuir au poste de gouverneur général du Canada.

Il fit ensuite allusion à la conférence des provinces tenue à Ottawa à la fin de l'année 1935 et exprima le voeu que cette conférence soit le prélude de l'offensive déclanchée contre les forces occultes qui complotent la destruction de toute notre armature économique.

(Suite à la page 4)

DECES DU R. P. FORTIER, O.M.I.

LOWELL, Mass. — Le 22 janv. dernier, avaient lieu les funérailles du R. P. Adolphe Fortier, O.M.I. Le service eut lieu dans l'église St-Jean-Baptiste au milieu d'une grande foule de ses confrères Oblats, de prêtres et de fidèles.

Le regretté Père Fortier était né à Montréal. Entré au Noviciat des PP. Oblats en 1897, il prononça ses premiers voeux de religion en 1898. Après ses études théologiques au Scolasticat d'Ottawa, il fut ordonné prêtre à Ottawa en 1903.

De 1907 à 1910, il fut professeur à l'Université d'Ottawa. De 1910 jusqu'à la déclaration de la guerre en 1914, il prêcha des missions et des retraites dans les provinces du Canada.

En 1922, une obédience du Supérieur Général des Oblats l'envoya prêter main forte au groupe, alors restreint d'Oblats de la province franco-américaine.

Il laisse derrière lui de beaux exemples de dévouement et de virilité.

La Session à Ottawa

Ouverture de la session

La première session du 18e parlement fédéral s'est ouverte jeudi dernier, à 3 h. p.m., dans une atmosphère de deuil. La cérémonie de l'ouverture a été moins brillante que par celle des années passées. Le baron Tweedsmuir, gouverneur-général du Canada, y présidait. C'était la première fois qu'il officiait à pareille cérémonie. Rendu au Sénat, il donna lecture du discours du trône que nous résumons:

Il évoqua d'abord le souvenir du feu le roi George V et souligna le vif regret que sa mort a causé à la population canadienne et à tous les peuples de l'Empire. Après avoir offert au roi Edouard VIII et à tous les membres de la famille royale l'expression de la sympathie canadienne, le gouverneur-général dit que le peuple canadien éprouvait déjà pour le nouveau roi un sentiment d'affection et d'attachement personnel, auquel ont donné lieu les visites de Sa Majesté dans notre pays.

Il se déclara ensuite profondément sensible au grand honneur qui lui a été fait lorsqu'il fut choisi comme représentant du roi au Canada.

Le Canada continuera d'adhérer à l'idéal de la Société des Nations et cherchera à maintenir la paix par tous les moyens appropriés.



L'HON. M. KING

Le chômage reste au Canada le problème national le plus urgent. Pour parer à l'état de crise actuelle, le parlement fédéral, avec l'assentiment des parlements provinciaux, autorisera la création d'une commission nationale qui verra à procurer du travail aux chômeurs et à surveiller les fonds de secours.

Des enquêtes seront faites sur l'état de l'industrie textile et sur les plaintes qu'on ne cesse de formuler relativement à l'existence d'un monopole dans l'importation et la vente de l'anthracite.

Le parlement sera appelé à ratifier la convention de commerce conclue entre le Canada et les Etats-Unis, le jour de l'Armistice.

La ligne de conduite adoptée par la Comm. canadienne, laquelle est de vendre le blé aux prix du marché, produit d'heureux résultats.

Le discours du trône parle aussi des modifications qui seront faites à la Constitution canadienne, à la Banque du Canada, aux lois qui régissent actuellement les chemins de fer nationaux.

M. P.-F. Casgrain est élu président

En dépit des objections de MM. R. B. Bennett, chef de l'opposition officielle, et J.-S. Woodsworth, chef de

(Suite à la page 4)

Le ROYAUME...
de L'INTERIEUR

L'INERTIE

—Adèle, je vous surprends toujours à la tâche. Vous êtes pâlotte....

—Et vous! Quelle mine superbe vous avez. C'est le cas de le dire : vous êtes craquante de santé!

—Aussi, je ne m'accable d'aucun soucis, et je fais bonne chère.

—Gare, ma bonne Rosette, vous prenez du poids....

—J'adore les chocolats.... je grignotte tout le temps.

—Quel exercice faites-vous?

—Aucun. La bonne a le soin du ménage. L'auto m'épargne les pas; je ne sais plus marcher.

—Comme distraction, vous lisez, sans doute?

—Parfois je fais l'effort, mais de suite j'ai sommeil. Lorsque jeune fille j'assistais aux cours, invariablement je baillais, et les élèves l'attrapaient au vol. Vous savez combien c'est contagieux? Le Professeur s'exaspérait de mon espièglerie.... j'en ris encore.

—Vous serez toujours une enfant. Irène héritera-t-elle de vos....qualités?

—Adèle, ma fille est détestable! Sa nervosité l'étiole, et lui donne l'apparence d'un lys dont la tige se courbe. Nos goûts si contraires entrent en conflit à tout instant. Vous la verrez dans un instant, elle viendra me chercher.

Bientôt Irène entre au vivoir, vive, empressée. La pièce s'éclaire de son sourire. Le son de sa voix douce et bien timbrée, contraste avec la voix enrouée et languissante de la maman volumineusement affaissée.

—Adèle, cette enfant se dépense stupidement à faire des layettes pour je ne sais qui.... elle est active comme l'abeille. C'est insensé.

—Comme vous Madame, j'ai à coeur le devoir d'une tâche. Si je me refuse quelques distractions, la compensation de distribuer certains petits bonheurs me réconforte. D'ailleurs, la tâche est légère.

—Vous vous occupez aussi d'une oeuvre; votre but, quel est-il?

—D'offrir aux mères pauvres, des habits à l'épiderme sensible des petits êtres qui verront le jour, et qui autrement seraient enroulés de toile à sac, rude et sans chaleur.

—Irène, ces miséreuses ignorent le confort, et se préoccupent peu du sort de leurs mioches....

—Mère, permettez que je vous affirme le contraire. Les mères les plus endurcies, les moins imbues de délicatesse, convoitent les jolis riens enrubannés, dès qu'il s'agit de parer le bébé qu'elles espèrent rose et joufflu. Pour elles ils seront toujours jolis.

—Mademoiselle, j'ignorais qu'il existât une oeuvre semblable?

—Oh! nous ne formons qu'un petit groupe de la Ligue Catholique anxieux de recruter des adeptes. Une fois la semaine, nous nous réunissons Celle-ci, habile dans la coupe, taille les minuscules toilettes. Celle-là assemble et distribue le travail à chacune. L'autre, une fois la confection terminée, met en boîte, la layette attrayante qui sera offerte à la mère en perspective.

—Et comment obtenez-vous les fonds nécessaires au maintien de l'oeuvre?

—A nos réunions de couture, à l'heure du thé, chacune fait une minime offrande. Ce léger revenu nous permet l'acquisition de laines et de tissus moëlleux indispensables à la confection d'une layette. Plusieurs d'entre nous sont habiles au crochet, et en un tour de main, nous présentent des amours dignes de doigts de fées.

—Oui, regarde tes doigts mon enfant.... longs comme des fils, et tes yeux qui bientôt n'auront plus de vie.... moi, je préfèrerais les user aux vues!

—Mes préférences s'appliquent à distribuer des joies. Ah! je ne dédaigne pas l'interprétation d'une pièce jouée par de bons acteurs, mais nous en avons rarement, et tant de nullités me dégoûtent....

—Au lieu d'employer le revenu que maman lui accorde tous les mois pour l'entretien de sa garde-robe, ma petite sotte l'applique presque en entier à vêtir des pauvres qu'elle déniche je ne sais où. Des ingrats disposés à l'abus; l'ingratitude est naturelle chez ces gens-là.

—Mère, nous oublions notre devoir, lorsque nous jouissons de l'aisance. J'ai vu des pauvres s'émouvoir jusqu'aux larmes, quand un bon mouvement de notre part leur accordait une douceur.

Madame, une fois l'an, nous donnons une soirée dont le produit nous permet d'offrir des draps, des couvertures, et une robe de chambre à la maman. Nous acceptons des retailles, des habits relégués au rancart. Choses de précieuse utilité à la confection des petits couvre-lits chauds et jolis pour le berceau.

—Merci! Si je savais coudre, je n'aimerais pas manipuler ces guénilles. Décidément elle a des goûts plébéiens; elle est bien la fille de son père....

Certes, c'est heureux qu'elle ne soit pas celle de sa mère. Les oeuvres se paralyseraient, mourraient sans espoir de ressusciter!

Les jeunes mamans demanderont à Dieu de bénir ces âmes dévouées de la Ligue Catholique, dont l'activité saturée de prévenances tout féminines, leur procurera le bonheur d'emmaillotter chaudement leurs gentils poupons. Cette chaleur aidera au développement de ces plantes humaines. Secouons notre inertie, en offrant au moins, les articles qui sauraient être utiles à vêtir du bonheur.

La présidente de la Ligue Féminine Canadienne, Madame Melton, et ses abeilles nous en seraient à jamais reconnaissantes.

Qui donne aux pauvres....

MADRINA.

LES GARDIENNES

Saluons d'un grand cri d'espérance
ces mères
Qui méprisent l'insulte et bravent les défis,
Et d'un rempart de coeurs environnent leurs fils.
Gardiennes de la langue, aux consciences claires!

La vaillance est écrite en leurs prunelles fières!
Pour avoir médité devant les crucifix,
Elles savent, mon Dieu, l'honneur que tu leur fis
En confiant à leurs vertus des âmes chères.

Ils ne toucheront pas aux enfants de chez nous,
Malgré leur rage infâme et leurs ruses de loups,
Tant que se dresseront les amours maternelles!

L'idéal ancestral, par leurs soins préservé,
Luira dans les cerveaux incessamment fidèles:
Par elles, l'avenir de la race est sauvé !

Albert LOZEAU.

FOYERS PEUPLES

Avec un foyer peuplé de nombreux enfants je vois apparaître la bénédiction de Dieu sur le père et la mère, et sur la prospérité qui les environne.

"Les enfants sont obligés de compter sur eux-mêmes et non sur un avenir tout fait. Ils s'accoutument de bonne heure aux privations; ils rendent mille petits services à la famille affairée. Témoins dès le berceau du travail et du dévouement paternel, ils en perpétuent les glorieuses et saintes traditions. Ils ont plus d'ordre, d'économie et de vertu.

N'est-il pas d'expérience que plus la famille est nombreuse et plus les membres qui la composent demeurent unis? Ils se forment aux sacrifices mutuels, s'habituent aux contradictions, aux dangers de pensées et de sentiments qui assoupissent les caractères et fusionnent les âmes.

Le père et la mère ont sans doute beaucoup plus de labeurs et de tracas, mais ils ont aussi beaucoup plus de mérite, de consolation et de vraie joie. Le sourire de l'enfant est comme le rayon de soleil du foyer et plus il y a de sourires, plus le foyer resplendit. Les berceaux sont le trésor des famille. Voilà mes joyaux, disait une noble romaine en montrant ses enfants.

Dans une famille nombreuse si la mort vient à passer, elle laisse après la fleur que Dieu moissonne d'autres fleurs qui embellissent et consolent le foyer.

Gloire aux nombreuses familles ! Dieu les aime particulièrement: comme il maudit celles qui violent sa loi en disant à la vie: tu n'iras pas plus loin!

Mgr GIBIER.

L'ETERNEL CONFLIT

Belles-mères et beaux-enfants ont des ennemis sourds, que les conventions mondaines retiennent cependant, mais qui ne peuvent se souffrir, à de très rares exceptions près.

Et c'est précisément ces exceptions qui sont intéressantes. La belle-mère qui ouvre son coeur à la jeune femme de son fils fait preuve d'une grande intelligence et d'une compréhension parfaite du coeur de son enfant.

Elle sait que le bébé d'hier, qu'elle a chéri, choyé, bercé, câliné, l'adolescent dont elle était fière, dont elle dirigeait les actions avec un tact parfait, qu'elle conseillait en amie sûre et désintéressée est devenu un homme avec un coeur et des sentiments d'hommes. Elle sait parce qu'elle se rappelle sa jeunesse que la maman, pour très aimée et très respectée qu'elle soit est toujours éclipsée par la jeune femme, celle que l'amour pare d'une auréole et qui tient la première place.

Au lieu d'en être jalouse, la belle-mère s'en réjouit. C'est si logique, après tout. Son fils, à qui elle a inculqué, dès l'enfance, le respect de la femme est un bon mari. Elle est heureuse, ce jeune amour, qu'elle sait sincère la réchauffe, elle a deux enfants au lieu d'un.

Sa belle-fille l'honore, lui fait de menues confidences, lui demande de petits conseils, a confiance en elle, et cela fait plaisir à la maman qui voit poindre l'heure mauve.

L'affection de cette jeune femme lui est d'autant plus précieuse qu'elle sait que dans le coeur de son fils, le sentiment tendre ne fait que grandir. Le nouvel amour, quoique éclatant n'a pas éteint la solide affection primitive.

Dès que le premier bébé est promis, c'est une joie nouvelle que la belle-mère partage avec la future petite maman. Ensemble elles font des projets, travaillent à la layette, et quand l'enfant arrive, il y a deux mamans, pour l'aimer sans le gâter.

La jeune femme, à son tour doit se montrer digne de son excellente belle-mère. Elle ne se montrera pas trop moderne, pour effaroucher la bonne dame. Elle ne tranchera pas les questions d'un petit air crâneur et d'un ton sec, à peine poli. Si elle est bien élevée, elle entourera sa belle-mère d'affection et de respect. Ce sera la meilleure manière de la remercier d'avoir fait de son fils le bon garçon qu'elle a épousé.

Je sais bien que ce n'est pas toujours facile. Nombre de jeunes filles arrivent au mariage avec des idées bien arrêtées. Elle veulent conduire leur ménage comme leur auto sur une belle route droite.

De leur côté, les belles-mamans arrivées au déclin, ont souvent enduré de durs moments. Au lieu de les raffiner, le malheur les a aigries. Elles sont injustes, revêches, curieuses et bavardes et quand elles veulent s'immiscer dans les affaires du jeune ménage le conflit débute, et c'est un désastre.

On échange des paroles aigre-douces, on se sépare, c'est une hostilité sourde et permanente qui divise les deux foyers. Pour faire plaisir à sa femme, à qui il doit, avant tout protection, le mari ne voit plus sa mère qu'il devrait, cependant respecter.

Et on cancane, chacune dans son cercle. On lance des propos perfides, des insinuations malveillantes, cela ne finit plus et c'est mortellement ennuyeux.

Si la raison dirigeait les esprit, si la bonté et l'indulgence remplissait tous les coeurs, jeunes et vieilles mamans ne se querelleraient plus. Le combat cesserait, faute de combattants et le traité de paix serait signé au-dessus d'un berceau ou dormirait, dans la dentelle un petit être béni, synthétisant tout l'amour.

LES BONNES RECETTES

A cette époque de l'année où l'on reçoit beaucoup, le Service d'utilisation du lait, de la Division fédéral de l'Agriculture, recommande les recettes suivantes, qui sont chacune en quantité suffisante pour 12 personnes.

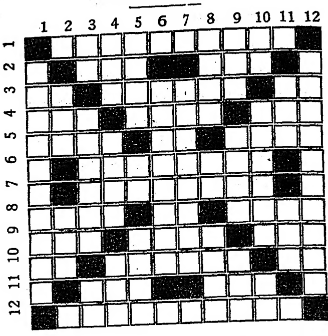
SALADE AUX TOMATES ET AU FROMAGE

2 cuillerées à soupe de gélatine,
½ cuillerée d'eau froide,
1½ tasse de jus de tomate,
1 tranche d'oignon,
1 feuille de laurier,
1 tasse de jus de tomate,
1 tasse de fromage de crème ou cottage,
1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire.
Sel au goût,
1 tasse de crème à fouetter,
Quelques grains de poivre.

Trempez la gélatine dans de l'eau froide. Faites mijoter 1½ tasse de jus de tomate avec la tranche d'oignon, la feuille de laurier et le poivre, pendant 5 minutes. Coulez et faites dissoudre la gélatine dans le jus de tomate chaud. Mélangez ensemble le fromage et 1 tasse de jus de tomate. Ajoutez la sauce Worcestershire. Combinez les mélanges. Assaisonnez au goût. Quand c'est à peu près pris incorporez la crème, fouettée ferme. Mettez dans des grands moules ou des moules individuels en forme d'anneau. Glacez. Démoulez et disposez sur de la laitue. Remplissez le centre de salade au poulet.

MOTS CROISES

PROBLEME No 84



HORIZONTALES:

1. Qui patauge. 2. Consonne — Habitation d'oiseaux — Mets à mort— Consonne. 3. En quel endroit — Brisser — Adjectif possessif. 4. Ville forte de Wurtemberg — Sert à marquer l'opposition, la différence, etc. — Pièce de métal cannelée en spirale. 5. Bile — Deux consonnes—Dans la direction de. 6. Consonne — De la Silésie — Voyelle. 7. Voyelle — Frisé comme la toison d'un mouton — Consonne. 8. Les lettres du mot dent — Préfixe privatif — En ajoutant à ce mot un R final, nous obtenons le nom d'une famille anglaise qui donna cinq Souverains à l'Angleterre. 9. Trois fois — Petit os enchâssé dans la mâchoire—Trois lettres du mot rôlet. 10. Vieux mot qui signifie en les — Equivalent — Pronom. 11. Consonne — Ecorce réduite en poudre pour préparer les cuirs—Nuage—Consonne. 12. Genre de passifloracées, ou fleurs de la Passion.

VERTICALES:

1. Genre de mammifères carnassiers d'Amérique. 2. Consonne — Les lettres du mot lui — Article contracté — Consonne. 3. Douze mois — Médecin allemand, fondateur de la théorie du magnétisme animal — Adpectif possessif féminin — 4. Contraction convulsive de certains muscles — Le plus puissant des quadrupèdes carnassiers du genre chat — Mouvement de l'homme, de l'animal. 5. Notre premier père — Forme du verbe lire — Marque le rapport d'une chose à ce qui la contient. 6. Voyelle — Raccommodeur de vieux souliers — Voyelle. 7. Consonne — Chef lieu de canton, arrondissement de Laon; près des sources de la Souche — Consonne. 8. Forme du verbe être — Préfixe privatif — Quatre lettres du mot linette. 9. Trois lettres du mot ruraux — Air atmosphérique qui se déplace en suivant une direction déterminée — Trois lettres du mot Louis. 10. Pronom — Celui qui chasse les bêtes fauves avec des chiens courants — Terminaison de verbe. 11. Voyelle — Commune rurale autonome en Russie — Partie opposée au tranchant — Voyelle. 12. Corte de poêlon de fer, de cuivre étamé, etc., à fond plat et à manche court.

PROBLEME No 81

PARCIMONIE
P SAL EIN L
AH GOBEIL LA
ROT SEUL OUF
EPIS AS CLEO
S SALUTARE N
S SICCATIF T
EDEN OC DIVA
URS HUHA ALI
SU VAPEUR AN
E RAT NILE
DESESPERER

Le No 81 des mots croisés n'a pas obtenu de solution juste. Il n'y a donc pas de gagnant.

La solution du problème No 84 paraîtra le 19 février prochain.

PIERRE L'ERMITE

Comment j'ai tué mon Enfant

■ ■ ■ ■

"Aussi, le prêtre de la sainte Eglise de Dieu a le droit de se redresser devant la richesse et de lui dire: 'Si tu viens à moi, je te sanctifierai.... "Si tu veux passer ton égoïste chemin, va-t'en, misère des riches.... Pecunia tua tecum sit!...."

"Je ne dis pas cela pour toi, mon cher grand, qui as toujours été très délicat, mais parce que tu peux être exposé dans ton monde à entendre sur ce sujet des opinions froissantes autant qu'injustes, et je ne veux pas te laisser sans élément de réponse. Je sais d'ailleurs que tu n'as aucune arrière-pensée envers ton pauvre abbé Firmin.

"Donc, il n'est pas question de te mettre, comme dirait ton oncle, "le grappin dessus".

"J'ai reçu ta confidence avec joie et réserve. ....

"Avec joie, car le prêtre, surtout à l'époque présente, ne peut pas ne pas se préoccuper du champ du Père de famille et de la moisson qui se perdrait faute d'ouvriers.

"Mais aussi avec réserve, car une vocation est une plante délicate à discerner et à cultiver.

"Tu crois l'avoir?

"Je ne puis, moi, qu'enregistrer cette impression et te donner les conseils pour que, si la plante rare existe, elle ne soit ni méconnue ni étouffée.

"Plus tard, tes supérieurs éventuels t'appelleront ou ne t'appelleront pas; et tu devras voir dans la décision de ces juges qui ont grâces d'état la décision même de Dieu.

"Pour le moment, et quoi qu'il en soit, j'estime que si ton oncle, ou même Mme Yholdy, interceptent mes lettres et me suppriment les tiennes, ils commettent un véritable attentat contre la lumière de ton âme.

"Qu'ils le fassent entendre une autre voix, c'est leur affaire et leur responsabilité.

"Mais qu'ils étouffent la mienne et la tienne, voici la manoeuvre inadmissible contre laquelle tu dois et protester et te défendre, car elle est la négation même de la plus sainte des libertés.

"Tire de ma lettre — si elle te parvient — la conséquence que tu croiras devoir en tirer, je te parle en ami loyal qui ne veut qu'une chose: t'aider à trouver ta route vers l'avenir.

"Au revoir, mon cher Dominique! Combien je souhaite que ce mot "au revoir" ne soit pas qu'un mot, et que bientôt nous apercevions de nouveau ta bonne figure dans notre faubourg, où tout un peuple a faim et soif du dévouement surnaturel du prêtre et du laïc.

"Je confie cette lettre aux protecteurs invisibles de ton âme.... Qu'ils la guident vers toi, et qu'elle t'apporte enfin la certitude de mon affection vigilante et fidèle.

"Abbé Firmin."

Deux fois Dominique lut cette lettre. Ensuite, pâle comme si tout son sang avait reflué au coeur, il se retourna vers Ker-Mimie, dont on apercevait, au milieu des pins, les petits toits d'ardoises.... Il vit la croisée de Lolita.... sa croisée toute vivante de fleurs et de chants d'oiseaux.

La tête contre un arbre, il sentit les larmes monter à ses yeux. Il resta ainsi quelques instants, puis, avec un geste d'arrachement, il descendit dans l'allée et revint vers la Turquoise.

S'il parle d'un projet quelconque de retour, il déchaîne la lutte, toutes les luttes.... S'il ne part pas, c'est bientôt l'hiver ici, où sa mère semble beaucoup se plaire à cause de la température du bois de la Chaise et du voisinage très doux de Ker-Mimie C'est alors l'emprise irrésistible qui, peu à peu, achèvera de paralyser en lui toute volonté.

Il sent que, dans sa vie, il y aura certaines heures ainsi où, en fermant les yeux, en étouffant son coeur, il faudra tout briser et tout de suite, et sans réfléchir trop longtemps, sans quoi la montée vers son idéal lui est à jamais barrée.

Il se sent, certes, le courage de résister à son oncle, même à sa mère.... mais plus celui d'affronter maintenant les yeux mouillés de Lolita; sa volonté glisserait sûrement, comme elle avait glissé hier au Pilier.

Alors....? Et les deux termes, toujours les mêmes, se dressent devant son esprit exacerbé: la femme ou Dieu....? Tous les deux l'appelant.... le voulant.

Mais la décision s'affirme.

Emporté par une force extérieure à lui, Dominique rentre par une contre-allée dans sa chambre, où il écrit une lettre à sa mère absente. Il lui dit qu'une affaire urgente le rapelle aussitôt à Paris, et qu'il n'a plus que le temps de sauter dans le bateau de 4 heures qui relie Noirmoutier à Pornic, tête du départ des trains rapides pour Paris.

Il met la lettre bien en évidence sur la table de sa mère.... L'oncle à côté ronfle tonitrueusement.... Dominique revient dans sa chambre, il rassemble à la hâte quelques affaires dans un sac à main quand s'élève, au-dessus du bois, l'appel de la sirène du bateau de Pornic.

Est-ce le premier, le deuxième ou le dernier appel? Sa montre marque 4 heures; la mer se retire vite; le commandant du bateau, évidemment, ne sera pas en retard aujourd'hui.

Que faire? Attendre au lendemain matin 7 heures? La nuit porte conseil....?

Mais Dominique se connaît faible, il sait d'avance le conseil, tous les conseils que la nuit lui apportera. Puisqu'il est en passe de volonté, qu'il sache donc vouloir pour une fois jusqu'au bout!.... Aucune barrière n'arrête celui qui vit ce mot terrible: "Je veux!"

Il existe un autre moyen de sortir de l'île, c'est le passage du Goâ. Après son départ, c'est sûrement à l'estacade que courra sa famille, car c'est de là que partent tous les bateaux, et surtout les bateaux bourgeois.

Tandis que le Goâ, c'est le passage périlleux, populaire, le passage de misère par où s'en vont ou viennent de l'eau jusqu'aux genoux et parfois jusqu'à la ceinture, les fardiers, les pauvres gens et les petits marchands des foires de la côte.

La mer se retirant, il arrivera ce soir juste à temps pour pouvoir passer jusqu'au premier village du continent.

Comme tous les faibles qui ont la terreur de craquer, Dominique met aussitôt son projet à exécution. Il sort de la Turquoise par le sable pour éviter les yeux des gens de service, prend une petite ruelle de servitude entre deux haies de ronces de mer, tourne à droite pour éviter même la vue lointaine de Ker-Mimie. A quoi bon?.... Puisqu'il est décidé.... et que le sort en est jeté!

Il marcha très vite tant qu'il n'eut pas dépassé la poste, craignant la rencontre toujours possible des relations déjà nombreuses de sa famille.

Puis il ralentit au sortir de Noirmoutier.

A ce moment, toutes les cloches de l'église brusquement se mirent à sonner, éparpillant sur l'île les carillons de leurs volées, comme pour célébrer la victoire de Dieu sur la tentation tout à l'heure encore si puissante. Elles l'accompagnèrent sur la route de la Guerinière, au milieu de la vision morte des "mulons" et des marais salants. C'est avec l'écho de leurs voix dans les oreilles qu'il traversa la tristesse grise et plate des pays perdus, la Parée-Coupée, la Maison Rouge, la Billardière, Barbâtre dont les moulins, tournant à toute vitesse, semblaient lui crier:

— Dépêche-toi.... on te poursuit!

Puis ce fut le bois Gaudin et la Bassotière, et enfin le feu rouge du Goâ éclairant d'une façon lugubre les premières balises qui jalonnent le gué.

Dominique n'avait jamais, même en excursion, traversé, en ne s'attardant pas, on a le temps de joindre le continent avant que la mer remonte.... On lui avait vanté la beauté du spectacle des vagues s'avançant, à marée montante, à la rencontre l'une de l'autre, et se rejoignant avec une vitesse sournoise. Malheur alors au voyageur, ou à la charrette partie trop tard! il n'a d'autre ressource, pour ne pas être englouti, que d'atteindre une de ces balises qui jalonnent le gué, et d'attendre là, dans un balancement écoeurant et dangereux, que, de nouveau, l'océan ait retiré la toute-puissance de ses flots.

La nuit, le passage est plus impressionnant encore. Et c'est à la nuit que Dominique arrivait à ce Goâ dont l'entrée est plate, monotone, boueuse et triste infiniment.

Un moment, il hésita devant ce noir et cette immensité. Mais il ne se voyait plus revenant au bois de la Chaise, où les deux familles maintenant savaient son départ.

Il irait à sa destinée!

Une roulotte de bohémiens arrivait, et les ânes faisaient des difficultés pour entrer dans l'eau où le fanal mettait de tremblantes ombres de sang. Dominique s'informa si on avait le temps de passer, et sur la réponse affirmative de ces gens, il s'engagea derrière eux, se laissant seulement un peu dépasser pour éviter une conversation qu'il n'avait pas le coeur de pouvoir soutenir.

Et c'est ainsi qu'il traversa le Goâ, comme l'un de ces malheureux. L'eau arrivait souvent jusqu'au-dessus des genoux.... Le silence était oppressant entre ces deux immensités liquides, silence déchiré, de loin en loin, par le bruit strident d'un oiseau de mer; souvent toute route disparaissait.... les piquets qui jalonnent le passage ne se voyaient plus, et si Dominique n'avait pas eu devant lui cette voiture et ces gens qui connaissaient évidemment très bien le gué, il eût pu, et c'est si facile, dévier à droite ou à gauche, et s'enliser dans les boues mouvantes qui s'accumulent à chaque marée audessus des roches plates qui forment la chaussée.

Que faisait.... que pensait Lolita en ce moment? Il la voyait pleurant dans sa chambre, ne le soupçonnant pas encore si près d'elle dans ce Goâ de misère.

La lune, un moment, perça les nuages; la mer devint phosphorescente; l'eau que soulevaient ses pieds ruisselait en lumière bleutée.... Etait-il éveillé.... ou vivait-il un rêve....?

Il marche maintenant, tranquille, résigné, derrière ces bohémiens, allant, lui aussi, à son sort.... Le suroit se leva, vent du Sud-Ouest qui ne constitue pas un bon signe, les vagues se firent plus lourdes et plus répétées.... Un vieux de la troupe cria:

— Allons, dépêchons!

On poussa la voiture, on poussa les ânes....

Dominique voulut aider, mais on lui fit comprendre qu'il était de trop, et il acheva dans la solitude d'âme et de corps une traversée qui eût pu être si douce si.... si....?

Il ne voulut pas aller à la fin de sa pensée, puisque c'était cette pensée-là précisément qu'il fuyait, n'hésitant plus à mettre entre elle et lui toutes les distances, toutes les impossibilité que la grâce de Dieu, la terreur de sa tendresse, et son imagination pourraient maintenant lui suggérer....

(A suivre.)

La Survivance

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 12 FEVRIER, 1936 — PAGE 3

LA SURVIVANCE

Organe de l'Association Canadienne-Française d'Alberta.
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée., Edmonton.

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I.
ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier.
Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.
Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée.

Abonnement CANADA: annuel $2.00 — ETATS-UNIS: $2.50 — EUROPE: 3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à
10010, 109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone: 24702

Encore la section 98

La Fédération Catholique des Travailleurs du Canada et l'Union Pan-Canadienne des Ouvriers, se sont catégoriquement déclarées opposées au rappel de la Section 98 du Code Penal, au cours d'une récente entrevue avec le Gouvernement Fédéral.

M. Carpentier, délégué de la Fédération Catholique, a déclaré que les ouvriers catholiques sont en faveur du maintien de cette section que visent les Communistes.

M. Ernest Lapointe a répondu: "Je suis en faveur de son rappel et moi aussi je suis un bon catholique."

Nous avons déjà dit nous-même, il y a plusieurs mois, ce que nous pensions sur cette question de l'Article 98. Nous n'avons pas changé d'opinion depuis. Nous sommes encore d'avis que la Section 98 de notre Code Criminel ne nuit en rien aux honnêtes gens. Il est une mesure de protection contre la canaille; et il est aussi nécessaire au Canada en 1936 qu'il l'a été en 1919, lors de son introduction dans le code à l'occasion des troubles communistes de Winnipeg.

Le Communisme est l'Anarchie religieuse, politique, morale et sociale en lui-même. Il l'est dans son application brutale en Russie. Il a montré et montre encore ses effets néfastes dans divers pays autres que la Russie. Les Communistes ont même prouvé ce qu'ils étaient capables de faire ici au Canada, et ils sont toujours pour la religion, la morale, la politique et l'économie, un danger constant. Je relève d'après les chiffres officiels de la Canadian League Defence, qu'il existe au Canada 16,471 membres du parti communiste et je ne fais pas mention de quelques 150,000 sympathisants.

Ces gens-là, dans leurs discours, leurs revues et leurs journaux sont effrontés, polissons, violents, athées et révolutionnaires. Ils crient à l'élargissement de libertés dont tous les honnêtes gens de ce pays n'ont pas à se plaindre. Comme une meute enragée, ils aboient sans cesse contre tout ce que nous considérons comme sacré et inviolable; ils veulent, pour avoir la liberté de mieux détruire l'ordre social, le rappel de la Section 98; et nos gouvernants que nous sommes en droit de considérer comme des plus distingués par la formation philosophique qu'ils ont reçue, seraient disposés à écouter favorablement les éléments radicaux du Canada.

Mais, où en sommes-nous avec nos notions de philosophie sur la liberté! Où en sommes-nous avec ce que l'histoire nous apprend d'une fausse notion de la liberté, notion appliquée dans tous les domaines depuis le libéralisme religieux qu'a amené l'avènement du protestantisme jusqu'aux théories d'un libéralisme économique dont la Société se meurt actuellement!

Avec la fausse liberté qui est le fruit même de l'esprit protestant, nous avons vu tous les désordres se succéder depuis 400 ans; et nous sommes actuellement, dans le monde entier, à l'issue fatale de tous ces désordres causés par la fausse liberté.

Moscou, en définitive, comme l'a d'ailleurs prédit Denoso Cortez, il y aura bientôt 100 ans, exploite tous ces désordres; et cette exploitation qui résume l'anarchie totale, a déjà réussi très bien dans divers pays minés par tous les faux libéralismes.

Nous n'avons jamais cru, et nous sommes bien loin de croire que l'hon. Ernest Lapointe ait partie liée avec les Communistes et les éléments radicaux du pays; mais, s'il tient pour le rappel de l'Article cela ne nous empêche pas, non pas seulement comme catholiques, mais comme citoyens, de croire que cette section devrait rester dans le code sans nuire à la vraie liberté. Nous prétendons, au contraire, et nous ne sommes pas les seuls de cet avis, qu'il protégerait la vraie liberté.

> "L'Article 98, vient d'écrire l'un de nos confrères du "Droit" d'Ottawa, est une sauvegarde. La liberté de parole! La liberté d'organisation! La liberté d'assemblées! Nous les avons ces libertés au Canada. Nous en jouissons tous les jours. Nous avons le droit de critiquer. Mais tous les citoyens honnêtes doivent exercer ce droit en fonction du bien général et non dans le but de renverser l'ordre établi par des moyens violents."

Le "Toronto Mail & Empire" prétend que la Section 98 n'a pas d'autre but:

> "que d'assurer les citoyens respectueux de la loi, des moyens de protection contre les éléments subversifs de la population."

Et de son côté, le "Northwest Review" de Winnipeg, vient d'écrire:

> "Nous ne pensons pas qu'une telle législation, [il parle de l'Article 98], mise en force et même rendue plus sévère n'enfreindrait la liberté de qui que ce soit.
>
> "Quand quelqu'un emploie sa liberté pour faire le mal, il n'exerce pas sa liberté; mais la license. Dans ce cas, ses activités doivent être restreintes.
>
> "Les criminels constituent une menace à la Société, et pour cette raison, on les prive de la liberté dont ils ont abusé.
>
> "La propagande subversive n'est pas moins dangereuse et pour cette raison, elle devrait être pareillement restreinte.
>
> "Il n'y a pas de raison, ajoute notre confrère du "Western Review", pourquoi dans ce dominion du Canada, les meurtriers de la pensée auraient la liberté de poursuivre leur oeuvre de destruction."

Les Communistes qui publient au Canada au delà de 50 journaux destructeurs de toute religion et de toute autorité, qui fomentent la révolte dans le pays, et versent de l'argent à des groupes mécontents pour renverser le Gouvernement, sont précisément des meurtriers de la pensée et de l'ordre social. L'article 98, loin d'être rappelé, devrait plutôt être mis à effet par nos administrations publiques. Ses rigueurs devraient même être augmentées.

Comme Canadiens français, cette question nous touche de très près; car, après tout, nous ne voulons pas favoriser l'expansion du communisme dans notre pays. Nous trouvons insensé que tant de littérature communiste circule avec tant de liberté chez nous pour y causer des ravages considérables.

Il nous semble que l'immense majorité composée d'honnêtes gens, par l'entremise de leurs Associations qui veulent l'ordre, ont dans cette question du rappel de la Section 98 du code penal un sujet important de résolution à faire parvenir à nos gouvernants.

D.-A. GOBEIL, O.M.I.

Est-ce une Association socialiste?

L'Alberta Teacher's Alliance pose en principe l'étatisation de l'éducation — Quelques principes fondamentaux sur l'éducation — L'Enfant appartient à trois sociétés — L'Eglise, la famille et l'Etat ont chacun des droits qui se mesurent à leur fin respective La famille est l'autorité principale dans l'éducation de l'enfant qui lui appartient

Nous venons de recevoir de l'"Alberta Teachers' Alliance" huit articles de propagande au sujet du nouveau plan de réforme éducationnelle publié récemment par le département de l'éducation de l'Alberta. Nous avons lu tous ces articles. Nous n'avons pas à nous prononcer pour le moment sur la valeur que ce plan de réforme peut avoir pour nous et sur les renseignements écrits "dans un style populaire évitant les discussions techniques ou académiques" que nous fait parvenir l'"Alberta Teachers' Alliance."

Cependant, à la lecture de ces articles de propagande adressés à la presse, nous n'avons pu nous empêcher de remarquer deux phrases où cette association d'instituteurs et d'institutrices, par la plume de son secrétaire général, M. John-W. Barnett, déclare franchement que l'éducation de l'enfant n'appartient qu'à l'Etat et doit, par conséquent être étatisée.

Dans un premier article intitulé: "L'éducation est une responsabilité provinciale et non locale," j'y lis ce qui suit dès le début:

> "L'Acte de l'Amérique britannique du Nord a dévolu au gouvernement de chaque province canadienne, la responsabilité de l'éducation. L'éducation n'a jamais été une responsabilité locale, à moins qu'un gouvernement provincial n'ait jugé convenable de déléguer à des commissions locales certains pouvoirs et devoirs que ces commissions exerceraient en son nom. Le gouvernement provincial n'a pas d'obligation constitutionnelle à continuer le régime de commissions locales tel qu'il existe actuellement, directement responsable au département de l'éducation."

Passons à la deuxième phrase que nous lisons comme suit dans un autre article intitulé: "Etes-vous satisfaits?"

> "Il y a au Canada des services qui sont supposés être étatisés. L'éducation en est un. Pensez-vous qu'il en est ainsi?"

Nous répondons tout simplement: NON; et puisque l'"Alberta Teachers' Alliance" fait de l'éducation le monopole exclusif de l'Etat, nous nous permettons de rappeler en cette matière des principes fondamentaux dont on ne peut se départir, et qui en définitive se ramènent tous à un seul principe: LA FIN DE L'EDUCATION.

Un vieux philosophe païen, qui s'appelait Platon, a dit de l'éducation, et depuis, on n'a pas trouvé de meilleure définition qu'elle avait pour but: "de donner au corps et à l'âme toute la beauté, et toute la perfection dont ils sont susceptibles."

Or, à moins de se boucher les yeux sur l'ordre même des choses, il faut admettre que l'enfant catholique fait partie de son église, qu'il fait aussi, non pas en tant que catholique, mais en tant qu'enfant et citoyen, partie d'une famille et d'un Etat.

Du fait que l'enfant fait ainsi partie de trois sociétés, l'Eglise, la famille et l'Etat, personne, en bonne et saine logique, n'a le droit d'affirmer et de poser en principe, que l'une ou l'autre de ces trois sociétés, doive s'approprier sous quelque prétexte que ce soit, le monopole de l'éducation chez l'enfant, toute la beauté et toute la perfection dont son corps et son âme sont susceptibles.

Chaque société a, au contraire, chacun dans son domaine, un rôle à jouer. Une saine théologie, tout aussi bien qu'une philosophie rationnelle nous enseignent que les droits et les devoirs sur l'éducation, la délimitation de la sphère propre d'action et l'agencement des subordinations doivent être déterminés par la fin propre de chacune des sociétés auxquelles l'enfant appartient.

L'Eglise, société parfaite, fondée par le Christ pour conduire les hommes à Dieu, jouit incontestablement, de par la dignité de sa mission, d'une absolue indépendance vis-à-vis de tout pouvoir humain et même au besoin, revendique la primauté sur la famille et l'Etat.

Pour prouver cela, 11,000,000 de martyrs, au début du christianisme, ont sacrifié leur vie à l'Etat païen. Pour prouver cela encore, le Christ lui-même, a subjugué par le signe de sa croix, la puissance impériale de Constantin. Pour prouver enfin ce droit-là, Dieu permet qu'on persécute toujours son Eglise, afin de mieux faire éclater la vérité de Sa parole: "Et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle."

Dans l'ordre purement temporel, la famille a sur l'Etat une priorité logique et réelle, puisque la race humaine fut d'abord constituée en famille. Dans la suite, les familles devinrent les cellules de la société civile.

Si nous appliquons maintenant ces principes, nous ne craignons pas d'affirmer tout d'abord, qu'en ce qui regarde l'éducation religieuse, l'Eglise a reçu de son divin fondateur, la mission d'enseigner tous les peuples pour les mener à Dieu: "Allez enseigner toutes les nations." C'est là, la fin de l'Eglise, sa raison d'être; et parce qu'elle est mère, elle a donc le droit et le devoir de parfaire l'éducation surnaturelle de ses enfants. Elle a le droit de parfaire cette éducation à l'école et aussi au sein du foyer par les parents qui sont ses mandataires naturels. L'Eglise en un mot doit garder le contrôle direct et exclusif sur l'éducation religieuse et morale de tous ses baptisés.

Quant à l'Etat, il ne peut franchir le domaine de l'éducation religieuse et morale. Nous ne voulons évidemment pas soutenir que l'Etat n'a aucun profit à ce que l'éducation chrétienne se développe dans les écoles; mais cette éducation étant infiniment supérieure, et les Etats modernes faisant d'ailleurs profession de neutralité, il ne leur appartient pas de cultiver le coeur de la jeunesse. Il doit, pour rester dans ses bornes, protéger et favoriser l'action de l'Eglise et des parents.

Et maintenant, pour l'éducation de l'enfant dans le domaine des matières profanes, les trois sociétés, l'Eglise, la famille et l'Etat, ont chacune des droits éducateurs que personne ne saurait nier.

Ici, dans ce domaine profane, l'Eglise catholique ne revendique qu'un pouvoir relatif et partageable sur l'enseignement: droit pour elle d'enseigner les sciences profanes devenues les auxiliaires indispensables de la foi de ses enfants. De là, de droit, la faculté pour l'Eglise de surveiller maîtres, livres, programmes, en un mot, tout l'enseignement profane.

Les parents, eux, jouissent de toute l'autorité principale sur l'éducation de leurs enfants, à la condition toutefois, de se soumettre, en tant que catholiques, aux sages directions de l'Eglise en tout ce qui touche à la foi et aux moeurs. Ce pouvoir éducateur, les parents le reçoivent de la nature elle-même. Par la procréation, fin propre du mariage, l'enfant est assujetti à l'autorité paternelle, et l'éducation à proprement parler, n'est qu'une des multiples formes de l'autorité. L'enfant est le prolongement des parents, qui après lui avoir donné la vie, l'alimentent, le conservent, le dirigent jusqu'à ce qu'il soit devenu homme parfait et se soit détaché comme un fruit mûr. Un axiome de saine philosophie rationnelle nous dit en effet: "Il appartient au même sujet de produire son effet et de lui donner sa perfection."

Que les pères de famille ne puissent pas parfois exercer eux-mêmes leurs droits; qu'ils soient incapables de juger de la compétence, de la moralité des maîtres, c'est possible. Alors même, que les parents seraient réellement inaptes à faire un tel choix, leur droit reste sacré. S'ils s'en remettent à une commission plus éclairée, élue par leurs suffrages, cette commission est encore eux-mêmes. Par eux-mêmes ou par des intermédiaires librement choisis, les parents doivent exercer leur droit imprescriptible, parce que naturel, de pourvoir à l'éducation des enfants qui leur appartiennent. Ils ont, d'après le même principe, le droit de surveiller immédiatement ou de faire contrôler les livres et les méthodes. Ce n'est là qu'un corollaire de leur droit de se choisir un représentant. En vain se remettraient-ils à quelqu'un qu'ils avaient d'abord jugé propre à cette mission, s'ils le perdaient de vue, et ne s'inquiétaient nullement des actes de leur mandataire. En ce qui regarde le professeur, il est le serviteur et l'instrument du père de famille. Il ne faudrait tout de même pas que dans la province de l'Alberta une association de professeurs s'avise de renverser les rôles.

L'Etat a aussi des droits que nous sommes bien loin de lui contester. La nature a aussi voulu la société civile, et nous devons accorder à l'Etat en tant que gouvernement les droits moralement nécessaires à l'obtention complète et totale de sa fin, le bien commun. Il a par conséquent droit sur l'éducation profane, pour autant seulement qu'elle est un facteur nécessaire de la prospérité publique. Ce droit, l'Etat ne doit pas l'atteindre par l'enfant immédiatement, mais par ses parents.

Pour l'exercice de ce droit de l'Etat, nous ne pouvons pas admettre que les droits des parents en doivent être absorbés ou anéantis. L'Etat ne peut que tempérer l'usage du droit individuel des parents ou de leurs mandataires, les commissaires, et le concilier avec le bien de la communauté, en imposant aux parents ou aux commissaires par mode d'influence morale, une direction qui leur indique la manière d'user de leur droit éducateur, conformément aux exigences du bien commun.

Ces diverses notions sont suffisantes, croyons-nous, pour nous guider dans l'appréciation des affirmations de principes que pose l'"Alberta Teachers' Alliance."

Sur la question d'obligation constitutionnelle dont parle l'"Alberta Teachers' Alliance" dans la première phrase que nous avons citée, contentons-nous pour le moment de dire que la Const. en fait d'éducation, s'est reconnu l'obligation de respecter et de consacrer certains droits bien antérieurs à elle-même. Nous y reviendrons d'ailleurs dans un prochain éditorial, et nous verrons comment la province de Québec a compris son obligation constitutionnelle en respectant dans sa loi scolaire des droits au-dessus et antérieurs à toute Constitution: les droits naturels des parents en particulier.

D.-A. GOBEIL, O.M.I.

L'abbé Lionel Groulx historien véridique du Canada français

L'UN DES PLUS VIGOUREUX PENSEURS DU CANADA FRANCAIS D'AUJOURD'HUI — OEUVRE LITTERAIRE CONSIDERABLE — UN VERITABLE SONNEUR DE CLAIRON

L'abbé Lionel Groulx est l'un des plus vigoureux penseurs du Canada français d'aujourd'hui. Depuis des années qu'il écrit, il s'est classé au premier rang non seulement dans le domaine de l'histoire, mais aussi dans le domaine social et national canadien.

Né à Saint-Michel de Vaudreuil [province de Québec] il y a une cinquantaine d'années, professeur d'histoire à l'Université de Montréal après avoir été professeur de rhétorique au collège de Valleyfield, M. l'abbé Groulx a déjà à son actif une oeuvre littéraire considérable. Il a publié plusieurs volumes d'histoire et de nombreux opuscules. Il est l'auteur d'un livre honoré du Ministre des Affaires étrangères: "Le Français au Canada" que Georges Goyau qualifie justement de "défense et illustration de la langue française au Canada."

Un de ses derniers ouvrages, "La découverte du Canada", a coïncidé avec les fêtes du quatrième centenaire de cette découverte par Jacques Cartier, fêtes dont on connait le retentissement. Parlant de ce livre dans Les Etudes, le R. P. Doncoeur écrivait: "Nos lecteurs savent que M. l'abbé Groulx est aujourd'hui le meilleur historien du Canada; je veux dire que sa curiosité jamais satisfaite ne se repose en aucune fausse certitude, qu'il sonde toujours plus profondément les problèmes et apporte dans chacun de ses livres les résultats nouveaux de ses recherches."

Véritable sonneur de clairon, M. l'abbé Groulx est enfin un des principaux animateurs de l'Action Nationale, revue dans laquelle — nous le rappelions ici-même il y a quelque temps — tous les problèmes qui intéressent la survivance française en Amérique sont étudiés par une élite d'écrivains et de penseurs de là-bas.

Orateur, ses conférences, ses discours, ses causeries forment un tout ordonné que les Editions du Zodiaque, Montréal, viennent de publier en volume sous un titre qui indique parfaitement le sens et la partie du livre: Orientations.

L'an dernier l'éminent historien a fait à Montréal, en présence d'un millier d'éducateurs accourus de tout le pays, une conférence sur l'Education Nationale dont la substance constitue un véritable manifeste; au point que le surintendant du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec en a retenu le texte qui vient d'être publié sous forme de brochure.

Education Nationale. — Action Nationale.—Enseignements de l'Histoire Nationale. — Le savant professeur en revient toujours là.

"J'estime, écrivait-il récemment à un ami, qu'à la base de tout réveil populaire il faut une histoire nationale. Je ne crois pas me tromper en affirmant que le grand malheur des Canadiens français, à l'heure actuelle, est d'avoir manqué pendant plus de cinquante ans d'un enseignement supérieur de leur histoire."

Cet enseignement, l'auteur de "La naissance d'une race" s'applique à le donner avec un zèle qui ne se dément pas, une science qui n'est jamais en défaut. Son oeuvre d'historien s'accroît chaque année, comme chaque année voit croître le nombre des auditeurs qu'il groupe autour de sa chaire professorale.

Parlant de cette oeuvre il y a quelques mois, Olivar Asselin s'exprimait ainsi: "La gloire propre de l'abbé Groulx, ce qui fait de son cours d'histoire l'honneur incomparable de l'Université de Montréal, c'est d'avoir assis sur la réalité la plus solidement démontrée les fondements de nos espérances.... Je salue en lui un maître de la recherche historique, un maître du style, un maître de la vie spirituelle, un maître de réflexion et d'énergies patriotiques."

Quelle plus belle conclusion pourrions-nous donner nous-même à cette courte étude sur l'un des écrivains qui honorent le mieux les lettres françaises aux rives françaises du Saint-Laurent.

J. GRUNINGER.
[Paris-Canada]

BILLET DU NOVICE

LA LINOTYPE

Pénétrons dans l'atelier de la Survivance, pièce mesurant environ 200 pieds de longueur, inondée de lumière qui entre à flot par une dizaine de hautes fenêtres. Eclairage moderne, ventilation parfaite. Il fait, aujourd'hui, quarante sous zéro; on ne le croirait pas, il fait si bon ici. Chacun, à son poste, est heureux et jouit de son travail. Un coup d'oeil embrasse les machines, les tables couvertes de papier, de formes de toutes espèces de travaux en cours. Les presses, en mouvement, donnent bruyamment signe de vie.

Intéressons-nous aujourd'hui à la linotype, machine à composer, actionnée par l'électricité dont la fonction consiste dans l'assemblage des matrices [moules de lettres].

Elle est munie d'un clavier semblable à celui d'un dactylographie. Au fur et à mesure que l'opérateur appuie sur les touches, les matrices viennent se placer en alignement jusqu'à ce que la ligne soit complète. Du plomb fondu s'introduit ensuite dans le moule et forme une ligne de matière à lire. Elle se dépose dans une galée pendant que les matrices retournent automatiquement à leur place respective pour servir de nouveau.

Cette machine exécute la composition qui autrefois occupait dix compositeurs, lorsque le travail était fait à la main. Le rendement d'un linotypiste est d'environ une colonne de journal par heure. Il est aussi indispensable que l'opérateur se soit familiarisé avec les divers manuscrits et connaisse bien sa grammaire afin d'éviter les fautes qui malheureusement ne sont pas toujours inévitables.

Les linotypes sont des machines très délicates et demandent un entretien soigneux et méticuleux pour donner leur rendement normal. Il est bon d'ajouter que le linotypiste doit être familier avec toutes les phases de son métier, c'est-à-dire composition à la main, soit de travaux commerciaux ou d'annonces, ce qui lui permet de déterminer les mesures adéquates.

L'opérateur en chef, Léo G...., est un artiste dans le métier. Son sourire toujours épanoui indique avec quel plaisir il se consacre à la composition. Sa coopération au succès du journal est précieuse. Sans lui et ses compagnons d'atelier, que deviendrait le journal? Le pressier me regarde d'un air railleur, il se dit: "Et moi?" Eh bien oui, Paul, au prochain numéro mon ami.

R.M.

LA SESSION A EDMONTON



M. W. R. HOWSON
Chef de l'Opposition provinciale

(Suite de la page 1)

M. Walsh dit ensuite aux députés qu'ils devront se rendre compte jusqu'à quel point les conditions économiques dans l'univers affectent toute notre population urbaine et rurale. De telles conditions laissent prévoir une diminution de revenus; de plus, comme un grand nombre de fermiers éprouvés par la grêle ou la gelée auront besoin d'octrois de secours, il faudra pratiquer la plus stricte économie et reviser tout le système actuel de taxation.

La reconstruction économique que le gouvernement s'est engagé à entreprendre est hérissée de difficultés qu'on n'élaguera que par de nouvelles compréhensions des droits humains et de la justice sociale.

Le gouvernement actuel a l'intention de se servir de l'aide du major C.-H. Douglas pour hâter l'introduction et l'établissement des principes du crédit social en Alberta et présentera un projet de loi à cet effet.

Les intérêts des fermiers seront pris en sérieuse considération lorsque le gouvernement présentera un projet de loi tendant à stabiliser l'industrie agricole par l'amélioration des prix, par l'ouverture de nouveaux marchés et par la supression aussi grande que possible des dépenses supplémentaires.

Le discours du trône annonce enfin que les comptes publics seront donnés en temps et lieu et que le budget sera un budget d'économies.

Le gouvernement étudiera attentivement les problèmes relatifs aux taux élevés des intérêts sur les dettes publiques et privées et verra à la mise à exécution d'un programme de constructions dans les villes de cette province. Tous les problèmes relatifs à l'hygiène et à la santé feront aussi l'objet d'importantes discussions.

Le discours du trône fait aussi mention de changements importants dans le domaine de l'éducation par l'introduction d'un nouveau curriculum et par la centralisation du système scolaire dans la campagne; des règlements concernant l'entretien des routes publiques; du contrôle des licences; du développement des ressources naturelles de la province; de l'amendement de certaines lois.

Au nombre des lois qui seront présentées devant l'assemblée législative se trouve une loi relative au rappel des membres de la Chambre.

Adresse au roi Edouard VIII

Les membres de l'assemblée législative ont adopté, vendredi après-midi, une adresse au roi Edouard VIII, comme citoyen et propriétaire en Alberta, l'assurant de l'affection de cette province et du chagrin éprouvé ici à la mort du roi George V.

M. Roy Taylor propose l'adoption du discours du trône.

M. Roy Taylor, député de Pincher Creek, a eu l'honneur de proposer l'adoption du discours du trône. M. Taylor fut le premier député crédit social à donner un discours complet. Bien que bref, son discours comportait une riche substance. M. Taylor déclara que les demeures des fermiers sont dans un déplorable état et qu'il n'y a pas 10 pour cent de nos demeures qui soient modernes. Le fermier, ajouta-t-il, devient rapidement une victime du servage économique et financier. Il demanda à ses collègues d'attaquer sérieusement l'épineux problème de la solution de la dépression, dont les désastreux effets sont si évidents. Nous devons résoudre ce problème en autant que possible en dedans des limites et de la juridiction de cette province. Nous devons mettre au rancart la somme de nos individualismes farouches et grouper nos énergies afin de mieux travailler à l'amélioration de nos intérêts. Ceci ne veut pas dire que nous devons immoler notre individualisme sur l'autel d'un mécanisme socialiste, car la société doit compter sur des individus, capables d'assumer des obligations. Nous ne voulons pas perdre notre autonomie provinciale, même si nous sommes prêts à coopérer avec le gouvernement fédéral.

M. Taylor parla ensuite du problème relatif au secours direct. Il dit que ce problème avait pris une nouvelle envergure à la suite des calamités qui ont fondu sur le cultivateur, le forçant lui aussi à vivre de la charité publique. Parlant de l'application du système du crédit social, M. Taylor déclara que les spectres de la peur et du besoin seront bannis lorsque le système crédit social aura équilibré la production et le pouvoir d'achat. M. Taylor déclara aussi que le gouvernement était opposé au patronage et que l'octroi des allocations se ferait d'une façon plus honnête.

Mme Edith Rogers, seconde l'adoption du discours du trône

Mme Edith Rogers, député crédit social de Ponoka, a secondé l'adoption du discours du trône. C'est la première fois dans l'histoire politique de l'Alberta qu'une femme a l'honneur de remplir cette fonction. Les députés applaudirent longuement Mme Rogers à la fin de son discours dans lequel elle fit ressortir la nécessité d'améliorer la législation concernant les dettes. Parlant au sujet de la distribution du crédit, l'orateur dit que chaque citoyen en aurait une part parce que chaque consommateur contribuait à ce crédit. "Le crédit social est cet élément trouvé dans les ressources de la nation représentées par l'adresse et la bonne volonté de ses citoyens." "Au moyen du flot continu du crédit, la distribution des produits se fera, scientifiquement et la consommation équilibrera la production."

M. Howson somme M. Aberhart de tenir sa promesse

M. W.-R. Howson, chef du parti libéral, a été le premier orateur de l'opposition à prendre part au débat sur le discours du trône.

Il promit que les députés accorderaient leur entier appui au gouvernement si le premier ministre exécutait sa promesse de donner $25 par mois à chaque personne, sans augmenter les taxes ou la dette publique. Il somma aussi M. Aberhart et ses ministres de se lever et de nier qu'ils n'avaient plus l'espoir ni l'intention de donner ce dividende mensuel de $25. Pas un ministre ne bougea.

A un certain moment, M. J.-H. Unwin, député crédit social d'Edson et whip de son parti, interrompit M. Howson dans son discours, pour nier qu'aucun candidat crédit social avait promis un dividende mensuel de $25 et M. Lampley, député crédit social de Peace River somma M. Howson de nommer un seul membre qui aurait fait une telle promesse. H. Howson répondit à son dernier interrupteur en mentionnant le nom du député de Nanton-Claresholm, lequel était absent, à ce moment-là, de la Chambre.

M. Howson, pendant son discours, accusa M. Aberhart d'avoir promis en plusieurs circonstances, fort solennelles parfois, de donner à chaque adulte de l'Alberta un dividende mensuel de $25. "Maintenant il dit au public qu'il ne peut tenir ses engagements à cause de l'incurie de l'ancien gouvernement. Il n'y aura pas de progrès en Alberta tant que ces promesses n'auront pas été remplies ou que de telles fantastiques théories aient crevé."

Le Whip du gouvernement et les $25.00 par mois

M. Howson dans son discours de vendredi avait dit que le gouvernement avait promis $25.00 par mois à chaque adulte. Le whip du gouvernement, M. Unwin, contesta cette affirmation et M. Lempley de Peace River demande à M. Howson s'il avait déjà entendu quelqu'un promettre $25. par mois de dividende. Lundi M. Howson ayant ramené ses affirmations avec textes à l'appui, M. Unwin a déclaré que cette question n'avait pas été traitée au dernier caucus du parti et qu'il n'en avait pas parlé avec le premier ministre. Ce qui a été promis ce sont des dividendes aux citoyens "bona fide", dit M. Unwin. Il a, enfin, admis et confirmé que le parti avait promis des dividendes basiques.

M. Duggan et Douglas

M. Duggan, chef de l'opposition conservatrice, a essayé, lundi, de faire censurer le Major Douglas, qui aurait dans une brochure insulté le premier ministre du Canada et critiqué le projet d'un conseil des prêts actuellement à l'étude par le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta. M. J. H. Unwin a immédiatement proposé que la question soit envoyée au premier ministre pour considération; et n'y eut pas de discussion sur la question, si ce n'est que quelques interpellations.

Lucien Maynard critique les méthodes du chef de l'opposition libérale.

M. Lucien Maynard, député de Beaver River a continué lundi le débat sur l'adresse et dans un discours puissant, il a critiqué les méthodes du chef de l'opposition.

"Le jeune député de Beaver River a déclaré que les dividendes pouvaient être payées et que le premier ministre Aberhart était de taille à le faire après qu'il aura eu d'ici à 18 mois fait les changements nécessaires dans notre système économique.

"Le chef de l'opposition libérale n'a pas besoin de s'exciter en attendant" dit M. Maynard. "Aucun manuel Crédit Social promet un dividende de $25. par mois à chaque adulte mais à chaque résident "bona fide" au dessus de 21 ans et l'objet de ce dividende est de faire l'équilibre entre la production et la consommation. Ce dividende pourra augmenter ou diminuer dans la mesure même de la production."

M. Maynard déclara que par la façon dont M. Howson avait parlé vendredi, il n'avait pas d'autre but que de détruire la confiance du peuple en son gouvernement et aussi de retarder la mise à effet des principes du Crédit Social.

M. Maynard a ensuite exposé une thèse sur la monnaie, son origine, son rôle et son fonctionnement qui sont aujourd'hui faussés.

Le député de Beaver River a enfin déclaré que malgré l'opposition quelle qu'elle soit, le parti ministériel verra à ce que le peuple de cette province reçoive une part de l'héritage culturel et du bien auquel il a un certain droit.



L'OUVERTURE DU PARLEMENT PROVINCIAL

L'aspect de l'Assemble législative au moment où son Honneur le Lt-Gouverneur Walsh, donnait lecture du discours du trône



M. W. BEAUDRY
Député de St-Paul

M. Duggan demande des informations sur les finances

Le chef de l'opposition conservatrice, M. D.-M. Duggan, a demandé au gouvernement si les plans de conversion des dettes gouvernementales comprenaient la conversion de toute la dette d'un seul coup ou bien s'ils étaient limités seulement à la conversion des prochaines échéances. M. Duggan a aussi demandé quel était le montant d'argent que la province devait aux banques, les 22 août, 3 septembre, 31 déc. et 31 janvier et quelles sécurités le gouvernement a données à ces diverses dates. M. Duggan a aussi demandé plusieurs autres questions concernant les finances de la province; entre autres sur les conditions d'emprunts du Dominion; sur l'argent de la Commission des ressources naturelles; sur l'emploi de l'argent reçu du fédéral et sur leur emploi.

Le Révérend Dawson veut les grandes unités scolaires pour les villes aussi.

Le Rév. Peter Dawson, député de Little Bow, a souhaité, lundi après-midi, dans son discours sur l'adresse, que le plan des grandes unités scolaires s'étende non seulement à la campagne; mais aussi aux villes.

M. Dawson en parlant de certaines attaques que le chef de l'opposition libérale adressait vendredi au premier ministre Aberhart, a déclaré que c'était un "sacrilège". M. Dawson croit que par le moyen des plus grandes unités scolaires, les professeurs seraient payés en proportion de leur expérience et de leur capacité. M. Dawson a déclaré qu'avec les grandes unités l'inspection des écoles ne souffrirait plus de difficultés.

"J'espère, a dit le Rév. Dawson, que lorsque le bill sera présenté, il comprendra les villes et les villages aussi."

En terminant le Rév. Dawson a déclaré que le Crédit Social était plein de confiance.

Le budget sera présenté dans deux semaines.

Le premier ministre Aberhart vient d'annoncer que le budget de la prochaine année fiscale sera rendu public dans une couple de semaines, si toutefois le débat sur le discours du trône est terminé à ce temps. Les estimés sont presque terminés. L'on croit dans les milieux bien informés, que le budget sera un budget d'économies.

M. Lucien MAYNARD
Vice-président de la Législative



M. L. A. GIROUX
Whip de l'Opposition provinciale

CARNET UNIVERSITAIRE

Les copains ont beaucoup joui de l'opérette jouée par les membres de la société philharmonique des étudiants. Et nous nous sommes d'autant plus réjouis du succès du "Mikado" que le rôle principal, celui de Nanki-Poo, a été interprété d'une façon magistrale par notre ténor canadien, Jacques Sylvestre. Bravo, Jacques! Et reviens encore!

* * *

Les universitaires ne sont pas les derniers à se plaindre du froid. Mais malgré les intempéries de la saison, il y avait certains individus qui se complaisaient à marcher pour se rendre à leurs cours. Sous un mélange considérable de fourrures provenant d'une variété d'animaux à fourrure, nous avons cru remarquer, certains matins, Ernest et Pierre Côté.

* * *

Après avoir été obligé de cesser toute participation active au hockey, depuis quelques semaines Laval Fortier est de nouveau avec l'équipe "Golden Bears". Cette équipe s'est rendue à Saskatoon sur la fin de la semaine pour jouer deux parties. Le résultat final de ces parties donna une victoire complète pour l'université albertaine, qu'un point seulement ait été la marge de la victoire.

* * *

AVIS

Si quelqu'universitaire désirait se faire quelques sous, il aurait peut-être avantage à s'adresser à la boîte L. B., "La Survivance", pour de plus amples détails en ce qui concerne cette aubaine qui, certes, ne le rendra pas millionnaire mais lui permettra de rencontrer nombre de ses menues dépenses.

NOUVELLES DE CUT KNIFE

CUT-KNIFE — Le 28 du mois passé fut un jour de deuil pour le curé et les paroissiens, ici. Ce fut le jour où nous nous réunissions pour prier pour notre feu roi George, le bien-aimé. L'église était décorée pour l'occasion. Le chant de la messe des morts et surtout les paroles éloquentes et bien choisies de notre curé, ont rassemblé nos sentiments et pensées auprès de la chapelle de St-George à Londres.

Les Dames de Ste-Anne, avec la coopération des "Jeunes Coopérateurs Catholiques" organisent une comédie pour la St-Patrice, 17 mars.

Le cercle catholique des jeunes, dit "Les Jeunes Coopérateurs Catholiques" montrent beaucoup d'activité. Deux réunions eurent lieu dernièrement. Les membres s'y sont bien amusés. La première fut le 23 jan., chez M. et Mme Henri Dion à laquelle Isabelle et Ocono ont su arranger le programme pour le soir.

M. Albert Ramsay remporta le premier prix pour les jeux et aussi Mlle Sladyse Barsaloux. Notre deuxième fut chez M. et Mme Charles A. Barsaloux. Mlle Marie Bird et Sordon Murphy gagnèrent les prix pour les jeux. Les deux réunions furent marquées d'un grand intérêt. Les Jeunes Coopérateurs Catholiques comprennent maintenant 42 membres. Nous progressons!!

M. le curé avec l'aide des syndics et le comité de l'Action catholique, ici, ont réussi à organiser un tournoi de cartes pour l'hiver. Les trois premiers furent joués chez MM. Henri Dion, Roy Wenninger et Riopelle.

OTTAWA — Le bureau de la statistique rapporte que les exportations de blé durant la semaine finissant le 31 janvier se totalisent à 4,621,240 boisseaux. La semaine précédente, elles se chiffraient par 3,944,788 et par 2,435,626 durant la semaine correspondante de 1935.

NOUVELLES DE BEAUMONT

Les malades — Election d'un syndic

BEAUMONT — Mme Raoul Blanchard nous est revenue de l'hôpital tout à fait rétablie d'une mauvaise grippe.

Mme Alfred Dubord nous est aussi revenue de l'hôpital après y avoir passé sept semaines. Elle est en bonne voie de guérison.

Mme Edmond Vallée est encore malade à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Dimanche, le 9 février, a eu lieu l'élection d'un syndic pour l'église. Deux candidats étaient sur les rangs, M. Albert Bérubé et M. Achille Royer. M. Bérubé a été proposé par M. Amédé Leblanc, secondé par M. Thomas Maltais. M. Royer a été proposé par M. Wililam Charest, secondé par M. J. Hendfield. M. Albert Bérubé a été élu.

Dimanche soir, un bon nombre de parents et d'amis se sont rendus chez M. Bérubé pour lui offrir leurs félicitations. Tous se retirèrent après avoir passé une magnifique soirée.

Samedi aura lieu l'assemblée annuelle du Conseil de la municipalité.

LA SESSION A OTTAWA

(Suite de la page 1)

la C.C.F., M. Pierre-François Casgrain, député libéral de Charlevoix-Sagnenay, a été élu président de la Chambre des Communes. Le choix de M. Casgrain a été proposé par le premier ministre King et appuyé par M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice.

Le débat sur le discours du trône

Le premier ministre King et M. Bennett, chef de l'opposition, feront valoir leurs talents de politiques après que l'adoption du discours du trône aura été proposée par M. Arthur Sloght et appuyée par M. Sarto Fournier. M. Bennett amorcera le débat et M. King le continuera.

Adresse de sympathie

La Chambre n'a tenu que de brèves séances jeudi et vendredi pour adopter des adresses relatives à des résolutions de sympathie à la famille royale.

Plusieurs résolutions ont aussi été mises sur le feuilleton de la Chambre.

M.-R.-B. Bennett fait un long discours

Comme on pouvait le prévoir, le chef de l'opposition, dont la faconde est inépuisable, a parlé pendant quatre heures lundi après-midi. Il a égalé le record établi par le premier ministre King, en une semblable circonstance, il y a cinq ans.

C'était le premier discours de M. Bennett depuis l'ouverture du parlement et depuis l'élection. Il ne dit pas grand'chose au sujet de l'élection; il n'en souligna guère le résultat si désastreux pour son parti.

Il dénonça le traité de réciprocité avec les Etats-Unis;

Il critiqua l'abolition de l'ancienne commission du blé;

Il accusa le président d'un grand magasin de Toronto d'avoir souscrit une forte somme aux fonds de l'organisation libérale et d'avoir mis ses employés en demeure d'accepter un congé de six jours, sans salaire, dans une période de deux mois.

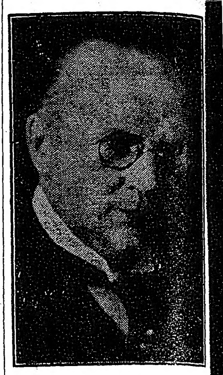
M. Bennett termina son discours en parlant de la gravité de la situation nationale et se déclara en faveur d'une forme d'unité d'action.

Au sujet de la future commission du chômage, M. Bennett se demanda si elle serait établie pour faire quelque chose ou simplement suggérer quelque chose.

En somme, M. Bennett, comme c'était son droit et comme on devait s'y attendre, a beaucoup critiqué et n'a pas trouvé grand chose de bon dans le discours du trône.

M. King se défend

Le premier ministre King a commencé mardi après-midi à défendre son parti contre les vigoureuses accusations de M. Bennett. Nous donnerons un résumé de son discours, la semaine prochaine.



L'HON. R. B. BENNETT
Chef de l'Opposition fédérale

Mauvaise tenue des comptes

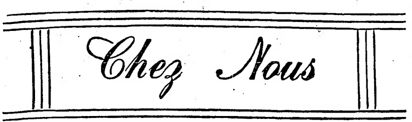
M. Georges Gauthier, vérificateur général, a déposé son rapport pour la dernière année fiscale. Ce rapport fait mention d'irrégularité et d'incompétence concernant les vérifications faites par quelques employés provinciaux et les systèmes de tenue des comptes dans quelques provinces.

Estimés de $884,427,548

Le ministre des finances a déposé sur le feuilleton de la Chambre les principaux estimés des dépenses se chiffrant par $884,427,548 pour l'année fiscale 1936-1937.

LA "SUN LIFE"

MONTREAL, 12 février — Le 65e rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada, que le président et directeur général de la Compagnie, M. Arthur B. Wood, vient de rendre public, indique clairement que la situation générale s'améliore. On a toujours considéré les rapports annuels des compagnies d'assurance-vie comme le baromètre de l'activité économique des pays dans lesquels ces compagnies font des affaires. L'état financier de la Sun Life, à la fin de l'année 1935, révèle une nouvelle amélioration. L'actif de la Sun Life Assurance Co. of Canada atteint à la fin de l'année 1935 un sommet qu'il n'avait pas encore touché. Le montant des obligations détenues par la Compagnie ont passé de cent soixante-deux millions de dollars à deux cent dix-huit millions de dollars. Au cours de ses soixante-cinq années d'activité, la Compagnie a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de neuf cent soixante-huit millions de dollars; pendant la seule année 1935, elle leur a versé plus de quatre-vingt millions de dollars.



Lamoureux — A cause du froid intense qui sévit, si longtemps, notre soirée familiale a été remise à une date plus favorable.

Lamoureux — M. Léo Campeau, de St-Paul est venu pour demeurer chez son père.

Lamoureux — M. Albert Lamoureux et William Hostyn sont allés à Calgary représenter deux de nos écoles canadiennes, à la récente convention.

Lamoureux—De passage au presbytère, deux séminaristes, M. John Hoculak, de Skaro; Peter Servetnyk, d'Edmonton et le R. P. Alexis, O.F.M.

BEAUMONT — MM. A.-J. St-Pierre et N. Bérubé étaient à Edmonton ces jours derniers.

GUY — M. et Mme Walter Hébert sont revenus d'un voyage chez leurs parents et amis du district d'Edmonton.

EDMONTON — MM. Edouard Cimon de Donnelly, R. Desfossés de Falher et W. Desrosiers de McLennan étaient de passage aux bureaux de la Survivance, lundi.

LAMOUREUX — Joseph, Léo, Jean, Adrien, né le 5 du mois, de M. Camille Demers et de Jeanne Kennedy et baptisé dimanche dernier.

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'A.C.F.A. A DONNELLY

DONNELLY — L'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. de Donnelly eut lieu dimanche, le 25 janvier, dans la salle paroissiale. Les membres vinrent nombreux d'accord avec leur chef, constater la grosse somme de travail accomplie durant l'année écoulée. Après l'ouverture habituelle, M. E. Cimon, président du cercle, donne le compte rendu des activités de l'année 1935, lesquelles, pour être plutôt locales, ne prouvent pas moins l'ardeur et le dévouement déployés à la cause catholique et nationale; le rapport financier fait aussi honneur à l'Association.

M. le Président céda ensuite sa place, car le temps de choisir l'Exécutif pour la présente année est venu. M. Gagné et M. Béland remplissent les fonctions respectives de président et de secrétaire d'élection. Les résultats ne font pas attendre. Il nous fait plaisir de mentionner la nomination renouvelée de M. E. Cimon comme Président du Cercle qu'il dirige en maître depuis plusieurs années déjà et avec honneur.

M. Charles Jameault est aussi réélu secrétaire, — charge qu'il remplit à la satisfaction de tous, et avec dévouement, nul ne saurait le nier.

Les autres membres de l'Association sont comme suit:

Vice-Président: M. Joseph Fillion; Conseillers: Donnelly, M. Zoel Côté; Donnelly Heights, M. Joseph Fournier; Peavine, M. A. Charland.

M. le Président remercie ses électeurs et invite ses adjoints dans la direction du cercle à prendre leurs places sur l'estrade.

Cette réorganisation terminée, on procède à quelques propositions en vue de reprendre le travail qui incombe au cercle et on termine de la façon habituelle.

NOUVELLES DE MORINVILLE

RETOUR DES DELEGUES A CALGARY—SEANCE PAR DES ACTEURS DE ST-ALBERT

MORINVILLE — Les différents délégués de nos commissions scolaires sont revenus de leur réunion de Calgary. Ils étaient près de 700 venus des différentes parties de la province et durant trois jours l'on discuta les intérêts de nos écoles sous toutes ses formes. Un vote important fut celui qui fut pris sur la proposition de M. Aberhart d'abolir les districts actuels pour les remplacer par de plus grands. Sur les 700, il n'y eut que six délégués pour appuyer en partie la proposition du ministre de l'éducation et 694 qui votèrent contre la mesure.

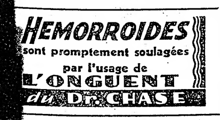
Le froid se continue et ne semble pas vouloir ralentir. Depuis plus d'une semaine, le thermomètre se tient dans les profondeurs et s'y complait de plus en plus. Serait-ce un dernier effort du bonhomme hiver et verrons-nous bientôt les signes avant-coureurs du printemps?

Nos acteurs de St-Albert sont venus nous voir dimanche dernier et malheureusement la salle n'était pas remplie comme nous l'aurions désiré. Il faisait si froid que réellement nous nous demandons comment nos acteurs ont pu se décider à nous visiter. Leur programme était tout-à-fait intéressant et méritait salle comble. Espérons que ce premier échec ne découragera pas nos amis et que nous aurons le plaisir de les entendre de nouveau.

Les journaux de la capitale nous ont apporté les premiers échos de la session provinciale et ces échos ne sont pas du goût des partisans du Crédit social. Loin de là. Comment se disent-ils, nos députés nient tout simplement nous avoir promis un dividende de $25.00 et pourtant ces fameux dividendes ont fait l'objet de toute la campagne et ont porté nos amis au pouvoir. Aujourd'hui ils nient avoir fait de semblables promesses. C'est un peu fort, car ils veulent se payer notre tête.

M. Lucien Maynard, l'un des nôtres, doit parler lundi après-midi et nous saurons bientôt si nous avons raison d'être fiers de ce compatriote.

Nous apprenons que Mme Omer Meunier est rendue à un des hôpitaux d'Edmonton depuis quelques jours. Nous aimons à croire que sa maladie n'aura rien de sérieux et qu'elle pourra nous revenir bientôt, complètement rétablie.



La minute gaie

Histoires canines.

Le savant russe Paulow, dont les travaux de vivisection ont beaucoup servi à la science médicale, se trouvait récemment à Londres, à l'occasion du Congrès international de neurologie, auquel il assista en qualité de doyen d'honneur — il a 86 ans.

Un journal londonien annonça sa venue en ces termes: "Le Dr Paulow, l'homme qui connaît le mieux les chiens, passera à Londres trois semaines."

Le lendemain, plus de 200 propriétaires de chiens, accompagnés de ceux-ci, se présentaient à l'hôtel où le vieux savant était descendu.

— Que veulent tous ces gens? demanda le Dr Paulow en apercevant la foule.

— Ils veulent, lui répondit-on, que vous guérissiez leurs chiens.

— Eh bien, dites-leur, déclara le savant, que ce que j'ai l'habitude de faire avec les chiens c'est de leur ligaturer les artères, de leur sectionner les nerfs, de leur sécher l'estomac, de leur supprimer la cervelle, de leur isoler le coeur....

Lorsqu'ils eurent connaissance de cette déclaration, les propriétaires s'enfuirent terrorisés. Quant aux chiens, heureusement pour eux, ils n'avaient rien entendu!....

PAROISSE STE-FAMILLE DE CALGARY

RECEPTION DES COMMISSAIRES FRANCAIS DE LA PROVINCE A LA PAROISSE STE-FAMILLE

CALGARY — Nous sommes heureux que la reprise de la publication de nos bulletins paroissiaux coïncide avec une manifestation très intéressante pour les Canadiens français de l'Alberta, tant au point de vue religieux que national.

Nous avons eu le plaisir de recevoir, mercredi, le 5 février, dans la salle paroissiale de notre église, une délégation d'environ une trentaine de nos compatriotes, représentants de la Commission scolaire des diverses paroisses catholiques et françaises de la province. Etaient présents: le R. P. Fortier, S.J., secrétaire de l'Association des commissaires d'écoles pour la province; M. Pilon, président de l'Association; le R. Beauregard, curé de notre paroisse; M. le Dr Beauchemin, président de l'A.C.F.A., ainsi que quelques paroissiens, — hélas! trop peu nombreux.

Le but de la réunion était de présenter un exposé des nombreux problèmes et questions se rapportant aux écoles catholiques dont les membres de la Commission scolaire, contrôlent en grande partie l'administration et par là, combattre avec énergie pour le respect de l'intégrité par les lois scolaires albertaines. des droits qui nous ont été conférés les lois scolaires albertaines.

Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les discours, remarques et observations concernant les divers aspects de cette question scolaire.

On trouvera ailleurs un compte rendu spécial de ces discours.

En terminant, nous ne saurions trop remercier et féliciter l'Association des commissaires d'écoles catholiques de notre province, non seulement pour le bien qu'elle accomplit dans les écoles et pour sa contribution au développement du prestige de l'idée C.F., mais aussi en tant que paroisse, cette organisation a d'autant plus de droits à notre considération, qu'elle n'existe que de date très récente et que par sa présence parmi nous elle a pu obtenir un appui effectif de la Commission des écoles séparées de Calgary, sur une question au sujet de laquelle nous reviendrons plus tard.

Le Cercle J.O.C. a élu pour l'exercice 1936, M. Lucien Auclair, président; Mlle Ida Briand, vice-présidente; M. Norman Boucher, sec.-trésorier.

La réunion des Dames de la Ste-Famille a eu lieu le lundi, 10 fév., dans la salle paroissiale, où une conférence a été donnée par M. Louis Rostaing, ayant pour titre "Foch".

Le 19 février, un thé sera donné sous les auspices de la Société de St-Jean-Baptiste, à la résidence de Mme Beauchemin.

NOUVELLES DE FALHER

LES MALADES — SYMPATHIES A LA FAMILLE DESNOYERS — DECES DE M. RICHARD ROY — NAISSANCES — ASSEMBLEE ANNUELLE DU CONSEIL — MASCARADE

FALHER — La grippe visite plusieurs familles de la paroisse. Aucun cas grave est mentionné cependant. Mme Henri Martel est retenue au lit depuis plusieurs jours par une maladie assez grave. A tous nos chers malades nous souhaitons parfait rétablissement.

Sympathies

Par la voix de La Survivance, les amis de la famille D.-A. Desnoyers, ex-résidant de Falher, leur offrent leurs plus sincères sympathies à l'occasion du décès de Mme Desnoyers, qui a laissé un souvenir tangible de ses hautes qualités dans la paroisse.

Sépulture

M. et Mme Théodore Roy ont eu la douleur de perdre leur jeune fils, Joseph Gérard Richard. Il a été inhumé à Falher le 26 janvier. Nos sympathies à la famille.

Assemblée annuelle du Conseil du village

Vendredi le 24 janvier eut lieu l'assemblée annuelle du Conseil du village. Le secrétaire, M. P. Demers, donna lecture de l'état financier, qui est assez satisfaisant, malgré la dépression. La nomination eut lieu le 3 février. M. H. Hamel, marchand, sortant de charge, fut réélu par acclamation. Félicitations.

M. R. Desfossés, commissaire d'écoles a été à Calgary, assister à la Convention des commissaires d'écoles.

Mascarade

Vendredi, le 31 janvier, avait lieu dans la salle Gay, une mascarade, parfaitement bien organisée; les costumes féeriques de tout genre jetaient une note gaie dans la salle, ce qui faisait une variation très appréciée. Les prix pour meilleurs costumes furent décernés à Mlles Canada et Prospérité: Mlle Matte, sténographe à la Banque Canadienne Nationale et Mlle A. Landry furent les lauréates.

Les prix de la râfle furent gagnés comme suit: M. Jos Laroque de Girouxville; Mme Donat Gagnon et G. Turcotte de Falher.

CHOMEURS EN REVOLTE

Le chômage a toujours existé en URSS, mais sous une forme larvée car les allocations de chômage ont été supprimées et les mécontents sont relégués dans les camps de travail forcé. Cependant aujourd'hui l'augmentation des sans-travail est si considérable que Moscou redoute de ne plus pouvoir nier l'existence du chômage. La "Pravda" se fait l'écho de cette inquiétude en assurant qu'il s'agit d'une crainte injustifiée. Elle ajoute également que les attaques contre le mouvement Stakhanoff ne sont pas non plus légitimes [le mécontentement dans les milieux ouvriers est si grand que la presse soviétique signale des assassinats d'ouvriers ayant adhéré à ce mouvement de choc]. L'organe du parti communiste explique que "l'obligation des usines et des fabriques d'employer moins d'ouvriers ne signifie nullement qu'une certaine partie des travailleurs soit menacée de chômage. Le chômage, dit-il, est liquidé pour toujours dans notre heureux pays [sic!] On n'aura qu'à répartir plus rationnellement les forces ouvrières". Cette "explication" si elle est catégorique, est peu convaincante!

'L'HEURE DES ENFANTS'

M. FARMER ET MLLE MADELEINE TURGEON

Monsieur le Rédacteur:—

Un titre attrayant, n'est-ce pas? et suffisant pour lire ce qu'il contient. Merci d'avance, ami lecteur et excusez le tout!

Donc, samedi soir, 3 courant, tout le monde aux écoutes pour entendre chanter Madeleine Turgeon dont l'éloge n'est plus à faire; aux écoutes surtout après la belle annonce faite dans le numéro précédent de la Survivance. Merci à qui de droit.

Personne n'a été désappointé en entendant chanter la jolie chanson intitulée: "Au bois du rossignolet", dédiée à l'abbé Normandeau, Joussard! Avec notre vieil ami Farmer, nous n'avons qu'à répéter: "Merci beaucoup, chère Madeleine".

Dire que la jeune chanteuse s'est surpassée, semblerait de la flatterie venant de la part d'un intéressé, mais si le lecteur incrédule n'a pas eu la chance d'entendre cette jolie romance de notre foklore canadien, faites-en la demande à Madeleine Turgeon, par le poste CJCA, Edmonton ou à elle-même et tenez-vous aux écoutes et vous m'en donnerez des nouvelles?

Merci à "Farmer" pour sa bienveillante sympathie envers les enfants, petits et grands, de même qu'à tous ceux qui ne croient pas du temps perdu ou mal employé à écouter une heure durant, une leçon d'éducation artistique, nationale et morale au plus haut point....

Un autre merci sincère à M. Farmer de la part des compatriotes de langue française de l'Alberta et des provinces voisines pour la part congrue qu'il sait faire chaque semaine au français. Soit dit en passant que bon nombre de nos concitoyens de langue anglaise apprécient beaucoup ces chants et morceaux en français.

Félicitations à Mme Dr Boissonnault, professeur de chant de la jeune artiste.

Et pendant qu'on y est, félicitations et remerciements à l'Université d'Alberta et à son savant professeur de français qui, trois fois la semaine, lundi, mercredi et vendredi, donne un cours de français des plus intéressants et des plus pratiques.

J.-A. Normondeau, Ptre.

LIGUE DE L'HEURE SAINTE REPARATRICE, A FALHER

INAUGURATION LE DIMANCHE 2 FEVRIER — PLUS DE 150 PERSONNES INSCRITES — L'UNE DES PLUS BELLES FETES RELIGIEUSES

Falher — Les réunions auront lieu tous les premiers dimanches du mois. Depuis que le R. P. J.-L. Binet, O. M.I., a pris charge de la cure à Falher en oct. dernier, il a constaté la nécessité d'une organisation religieuse pour grouper les fidèles aux pieds du Sacré-Coeur. Sur son invitation plus de 150 personnes ont inscrit leur nom comme membre de l'Heure Sainte Réparatrice; la liste promet de s'allonger encore. Cette fête a été inaugurée dimanche dernier le 2 février avec une assistance de près de deux cents personnes sans compter nos 250 élèves de l'école. Il était édifiant de voir la foule recueillie, écouter les instructions religieuses si bien définies par le prédicateur; ce fut assurément une heure délicieuse et courte, passée en présence du Très Saint Sacrement exposé et aux pieds de la statue du Sacré-Coeur laquelle avait été magnifiquement décorée pour la circonstance. La cérémonie comportait de courtes allocutions par le R. Père curé et du chant exécuté par la foule.

Avant de donner la bénédiction avec l'ostensoir, le prêtre fit acclamer le Sacré-Coeur en Le priant de bénir chacun des assistants, leurs familles, notre école; bref ce fut une de nos plus belles fêtes religieuses et en même temps, fête de la grande famille paroissiale. Avec la grâce du Sacré-Coeur, nous avons confiance que cette Heure-Sainte deviendra de plus en plus populaire à mesure que les paroissiens en soupçonneront davantage les précieux avantages comme l'intérêt réel au point de vue paroissial.

NOUVELLES DE DONNELLY

SOIREE DONNEE SOUS LES AUSPICES DES DAMES DE STE-ANNE

DONNELLY — Le 2 février au soir, les Dames de Ste-Anne donnaient une soirée récréative à la salle paroissiale, au profit des oeuvres de la paroisse. Ce fut un succès complet à tous les points de vue. Les gens de la paroisse, en grand nombre et plusieurs personnes des paroisses environnantes, surtout de Guy, ont bien voulu venir contribuer au succès de cette soirée. Le programme fut exécuté avec beaucoup d'aplomb et de bonne volonté. Impossible d'essayer de nommer quelqu'un ou quelqu'une, car tous devraient être nommés et il serait difficile de n'oublier personne. Les personnes qui ne sont pas venues, ont manqué une belle et bonne soirée de famille.

Une autre soirée s'annonce pour le 16 février. Elle sera offerte par notre cercle Jacques-Cartier — dit : "Les Anciens—. Ils nous promettent une autre belle soirée. Enfin, le 25, nous aurons aussi une soirée avant d'entrer en carême.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de la soirée du 2 février. Mme Gravel, présidente des Dames de Ste-Anne, mérite nos plus chaleureux remerciements pour son dévouement sans borne, ainsi que ceux et celles qui l'ont secondée. Il y avait de magnifiques prix, qui avaient été collectés par Mme Edouard Brisson, — Elle a sû à quelles portes frapper pour obtenir un aussi bon résultat. — Le prix des dames a été gagné par Mme Gaspard Dandurand; le prix des hommes par M. J.-A. Cardinal; les prix de consolations par Mlle Berthe Tessier et M. Hervé Johnson. Le prix de présence a été gagné par M. Albert Brisson.

PROGRAMME

de la soirée du 2 fév.

Ouverture: Duo par Bertha Dandurand et Berthe Tessier.

Orchestre,

Whiste: 14 parties;

Orchestre;

Comédie: La tante d'Amérique—1er acte;

Intermède: Morceau de piano par Mme Conrard Côté;

Comédie: La tante d'Amérique: 3e acte;

Orchestre;

"La berceuse aux étoiles";

"Un audacieux pari": 1er acte;

Intermède: Orchestre: Morceau de violon par Marguerite Bourgeois.

"Un audacieux pari": 2e acte.

"Réveillon";

Une chanson par Mme C. Côté;

"Les cloches du hameau";

"Alouette" — "Chansons comiques". "Les Canadiens sont un peu là".

"Vive le Roi" — "O Canada."

NAISSANCES

FALHER

M. et Mme Cyrille Roy — née Annette Hébert — font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils: Joseph, René, Henri. Parrain: Henri Hébert; marraine: Cécile d'Argy, représentés par Oct. Challier et Marguerite Bruneau.

DONNELLY — Marie, Eugénie, Léontine, Bertha Forcier, née le 18 jan., enfant bien-aimée de Armand Forcier et de Blanche Raiche. L'enfant a été baptisée le 20 jan., à l'hôpital de McLennan par le R. P. E. Fabre, O.M.I., chapelain. Les parrain et marraine furent Robert Arthur et Berthe Poulin, tous deux représentés par Mlle Ernestine Champoux. Sincères félicitations et bienvenue à la nouvelle petite fille.

COIN DES BONNES AMIES

L'assistance à la dernière assemblée était nombreuse et il est à espérer que cela continuera.

Les répétitions ont commencé pour la pièce qui sera jouée à la mi-carême, et tout fait prévoir un vrai régal artistique.

B. M.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	63
No 2 Nord	61
No 3 Nord	56½
No 4 Nord	53
No 5 Nord	44
No 6 Nord	31½
Fourrage	22
Avoine—	
No 2 CW	22½
No 3 CW	17
Fourrage	16
Orge—	
No 3 CW	20½
No 4 CW	18
No 5 CW	16
Seigle	
No 2 CW	24½
No 3 CW	20
No 4 CW	18
Bétail—	
Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.00 à 3.00
Bouvillons de choix	4.00 à 4.75
Bouvillons moyens	3.50 à 4.00
Veaux de choix	4.00 à 4.50
Vaches moyennes	1.50 à 2.00
Taureau	1.50 à 2.50
Agneaux	6.00 à 6.75
Moutons d'un an	2.00 à 3.25
Veaux de choix	4.50 à 5.00
Commun à moyen	2.50 à 3.50
Porc de bacon	7.70
Boeufs d'engrais—	
Choix	2.75 à 3.25
Autres	2.00 à 2.50
Crème—	
Spécial	21
No 1	19
No 2	16

Oeufs- Variations quotidiennes.
Prix payés par les marchands de gros aux producteurs.

Grade A	20
B	17
C	15
Beurre—	
No 1, en boîte	28½
Enveloppé, No 1	28
Enveloppé, No 2	27
Enveloppé, No 3	25

CHEZ LES SOEURS GRISES

CEREMONIE DE VETURE

Mercredi, 5 février, trois postulantes du noviciat des Soeurs de la Charité, Soeurs Grises de Montréal, ont revêtu l'habit religieux, dans la chapelle du Couvent Youville, à St-Albert:

Soeur Bernadette Bézaire de Tessier, Sask.; Soeur Berthe Gamache, de St-Paul, Alberta; Soeur Irène Lapierre de Picardville, Alberta.

Le R. P. L. Pilon, O.M.I., chapelain de l'institution a présidé la cérémonie. Le R. Père Gagnon, O.M.I. curé de la paroisse, a donné le sermon.

COUVENT DE L'ASSOMPTION

TABLEAU D'HONNEUR

FRANÇAIS

Cours supérieur 2e année:
Mlle Madeleine Beauchemin 81%

Cours supérieur 1ère année:
Mlle Thérèse Vallée 89.7%

Cours moyen 2e année:
Mlle Paulette Crévolin 69%

Cours moyen 1ère année:
Mlle Jeanne Dubuc 71%

5e année:
Mlle Yvonne Diamond 89%

4e année:
Mlle Bernadette Bernard 70%

3e année:
Mlle Jeanne Hamel 86.5%

3e année A:
Mlle Berthe Brochu 68.5%

2e année:
Mlle Denise Pelletier 65%

1ère année:
Mlle Yvette Béland

Cours préparatoire:
Mlle Roma McKinnon

ANGLAIS

Mlle Madeleine Beauchemin 81.6%

11e grade:
Mlle Antoinette Grenier 87%

10e grade:
Mlle Germaine Pruneau 77.5%

9e grade:
Mlle Yvonne Diamond 80.3%

8e grade:
Mlle Yvette Pepin 74%

7e grade:
Mlle Elizabeth Graham 59%

6e grade:
Mlle Jeanne Olsen 76%

5e grade:
Mlle Florie Northcote 77%

4e grade:
Mlle Aileen Morritt 88%

3e grade:
Mlle Rosie Danis

2e grade:
Mlle Roma McKinnon

1er grade:
Mlle Pauline Pelletier

Excellence:
Mlle Nancy Leclaire

Piété:
Mlle Berthe Brochu

Instruction Religieuse:
Mlles M. C. Lachance, M. Turgeon

Application:
Mlle Gladys Cunningham

Politesse:
Mlle Yvonne Diamond

Bon Langage:
Mlle Hélène Lavoie

Ordre:
Mlle Cécile Potvin

Economie Domestique:
Mlle Willa McDonald

Exactitude:
Mlle Jeanne Montpetit

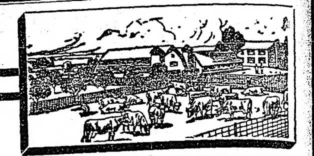
Piano:
Mlles T. Vallée et Lydia Danis

Violon:
Mlle Yvette Pepin

Chant:
Mlle Florie Northcote



PAGE AGRICOLE



La demande des chevaux augmente

La quarantaine des chevaux

LE 'GRAIN FORUM'

Nous croyons intéresser nos lecteurs de la page agricole en leur faisant connaître les dates des futures causeries radiophoniques données sous les auspices du "Grain Forum" de Winnipeg. On peut synthoniser chaque mardi soir, soit au poste CFCN, Calgary, soit au poste CJCA, Edmonton, de 8 h. à 8 h. 30. On parlera des sujets suivants: "Le Canada et ses concurrents"; "L'éléveteur rural." Quelques problèmes du blé"; "La loi canadienne des grains"; "Les marchés de l'avenir"; "Les directeurs du "Grain Forum" invitent les auditeurs de leurs programmes à leur envoyer des demandes d'informations relatives aux problèmes agricoles.

IRRACANA — Les éleveurs de chevaux du district d'Irricana ont envoyé deux chars de chevaux à Montréal la semaine dernière.

TROCHU — M. Lemay a déclaré à un représentant de la "Tribune" de Trochu qu'il a récolté l'une des meilleures récoltes de blé qu'il ait jamais récoltées l'année dernière. Il est établi dans ce district depuis plusieurs années.

FALHER — M. J.-R. Turcotte a expédié 36 têtes de bétail sur le marché de Minnéapolis.

DONNELLY — M. P. Charron, a expédié à Vancouver 10 têtes de bétail et 114 porcs.

TORONTO — La "Canadian Ayrshire Breeders' Association" a tenu son assemblée annuelle le 5 février. John Richards de Red Deer a représenté la Colombie et l'Alberta.

WARSAW, Pologne — Le Sénat d'Etat a ratifié le traité commercial entre la Pologne et le Canada.

CERTIFICATS EXIGES

Plusieurs nouveaux articles paraissent dans les règlements amendés, touchant la quarantaine et la santé des animaux, dont l'application est confiée au Service sanitaire des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture. Pour ce qui est de l'importation au Canada de bovins des Etats-Unis, le sous-article [d] de l'article 39 dit ce qui suit: "Les bovins de six mois ou plus, à l'exception des boeufs châtrés ou des animaux destinés à l'abatage immédiat, doivent être accompagnés d'un certificat signé ou endossé par un vétérinaire du Bureau de l'Industrie animale des Etats-Unis, établissant que les animaux ont été soumis à l'épreuve du sang pour l'avortement infectieux dans les 60 jours qui précèdent la date d'exportation, et que cette épreuve a donné des résultats négatifs. Les bovins qui ne sont pas accompagnés de ce certificat peuvent être retenus en quarantaine pendant le temps jugé nécessaire pour la conduite d'une épreuve de ce genre. Ceux qui réagissent doivent être marqués permanemment, et immédiatement abattus sous inspection, sans qu'aucune indemnité soit accordée, ou renvoyés au pays d'origine."

En ce qui concerne les règlements de la quarantaine, l'article 54 dit ce qui suit: "Les stations de quarantaine sont sous les soins et soumises aux ordres des employés et des aides, et de toutes les autres questions qui s'y rattachent. L'entrée en est interdite à toute autre personne à moins d'autorisation écrite émanant du directeur général vétérinaire."

L'article 58 déclare à ce sujet: "Les bovins non accompagnés d'un certificat satisfaisant d'épreuve du sang pour l'avortement infectieux, seront retenus en quarantaine jusqu'à ce qu'ils aient été soumis à cette épreuve sous la surveillance d'un agent autorisé. Les bovins qui réagissent à l'épreuve du sang seront marqués permanemment et abattus sous surveillance sans qu'aucune indemnité soit accordée, ou renvoyés au pays d'origine."

NECESSITE DU DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CHEVALINE — LE NOMBRE DES CHEVAUX SUR LES FERMES EN 1935 — SERVICES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE POUR L'AMELIORATION DU CHEVAL — OFFRE D'UNE PRIME FEDERALE-PROVINCIALE

De tous les développements notés dans la production animale au Canada, il n'en est pas de plus frappant que la renaissance de l'industrie chevaline. Il ne saurait y avoir de doute quant à la nécessité de ce développement. En effet, les chevaux de trait sont rares, non seulement au Canada mais aussi aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et il faut au moins cinq ans pour produire et élever un cheval jusqu'à l'âge de quatre ans. Il y a aussi le déchet annuel, causé par la maladie, la vieillesse, et d'autres causes naturelles, qui est très grand.

En juin 1935, le nombre de chevaux sur les fermes accusait une augmentation sur le chiffre de juin 1934, mais il a fallu la production plus forte de poulains de 1933 et 1934 pour arriver au point où le croît annuel dépasse le déchet naturel de chevaux adultes. Il faut également se souvenir que les poulains de 1934 et 1935 n'entreront dans les rangs des animaux de quatre ans, bons pour le travail, qu'en 1938 et 1939, et que le déchet annuel se continue tout le temps.

Pour faire face à la situation, le Ministère de l'Agriculture a maintenu ses services pour l'amélioration du cheval, et les éleveurs profitent en nombre toujours croissant, de l'aide qui leur est offerte. Il y a parmi ces initiatives, le système de cercles, qui s'applique aux Provinces des Prairies, et qui permet à des groupements de cultivateurs de se procurer les services des meilleurs étalons offerts et de les conserver dans le district d'une année à l'autre, encourageant ainsi l'élevage régional et l'action en commun. Le Ministère fédéral de l'Agriculture accorde aux cercles d'élevage organisés une allocation se montant à 50 pour cent du quart du droit de saillie, pour chaque jument reconnue en gestation. Le nombre de cercles en fonctionnement en 1935 était de 206.

Sous l'offre de prime fédérale-provinciale, qui s'applique aux provinces de l'Est du Canada, à la Colombie britannique, et à la Saskatchewan, le Ministère fédéral de l'Agriculture et les Ministères provinciaux se mettent de moitié pour faire l'inspection des étalons, et payer une prime annuelle aux propriétaires d'étalons approuvés enregistrés, basée sur le nombre de juments entrant en gestation. En 1935 le nombre de propriétaires éligibles pour cette prime a été de 539.

De même, pour encourager la production de chevaux de selle, de chevaux de chasse et bons pour la remonte, la police et les travaux de messagerie légère, le Ministère de l'Agriculture accorde une subvention annuelle, sous le système de haras, au propriétaire d'un haras qui possède ou contrôle au moins trois étalons purs-sangs [Thoroughbreds] d'un type de chasse, et dont les services sont mis à la disposition des juments du district desservi par le haras. Il y a quatre haras de ce genre au Canada, et en chacune de ces trois dernières années, des chevaux provenant de ces haras ont été achetés par les Gouvernements des Iles Trinité ou des Barbades, où ces animaux ont donné d'excellents résultats pour la remonte de la gendarmerie. Tout considéré, les prévisions actuelles pour les éleveurs de chevaux au Canada sont très encourageantes, et l'élevage de bons chevaux devrait être pendant plusieurs années à venir, une industrie sûre et d'un bon rapport.

L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES VOLAILLES

POUR L'EXPORTATION DES VOLAILLES — LES PRINCIPAUX CONCURENTS DU CANADA

Une occasion très favorable s'offre pour exporter des volailles canadiennes, et cette occasion se joint à une autre tout aussi nécessaire. L'opinion de tous les intéressés est que la question de l'amélioration de la qualité devrait être traitée sans délai et d'une manière très complète. Sans doute, dit M. W.-A. Brown, chef du Service des volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui vient de faire une tournée des Iles Britanniques, les débouchés d'exportation sont très encourageants, mais il ne faut pas oublier que le plus grand marché du Canada est encore celui que nous avons au pays même.

Le moment serait bien choisi, dit M. Brown, pour lancer une campagne tendant à une augmentation de production au Canada, sans perdre de vue la qualité. Cette campagne devrait s'adresser à tous les intéressés — éleveurs, propriétaires de couvoirs, producteurs, commerçants, et compagnies de transport. Ce mouvement devrait intéresser tout spécialement les éleveurs et les propriétaires de couvoirs, car il est évident qu'il faudrait améliorer le type des volailles pour obtenir une proportion aussi forte que possible des catégories supérieures, et que, d'autre part, pour obtenir la quantité nécessaire, il faudra non seulement que les couvoirs fonctionnent à leur pleine capacité, mais qu'une bonne coordination existe entre les éleveurs, les propriétaires de couvoirs, car il est évident qu'il faudrait améliorer le type des volailles pour obtenir une proportion aussi forte que possible des catégories supérieures, et que, d'autre part, pour obtenir la quantité nécessaire, il faudra non seulement que les couvoirs fonctionnent à leur pleine capacité, mais qu'une bonne coordination existe entre les éleveurs, les propriétaires de couvoirs, et les exportateurs dans les centres où l'on peut le mieux obtenir une augmentation de volume et où les volailles produites pourront être préparées, engraissées et rassemblées pour l'exportation avec un minimum de frais.

En ce qui concerne la situation actuelle de l'exportation, la Grande-Bretagne ne fait que peu ou point d'efforts pour développer son commerce de volailles, bien que toutes ses volailles soient vendues à l'état frais. La Pologne et la Hongrie sont actuellement les principaux concurrents du Canada. Les volailles du Canada et des autres Dominions entrent en Grande-Bretagne sans payer de droits tandis que celle des pays étrangers, à l'exception de la Yougo-Slavie ont a payer un droit de 3d [6 cents] la livre.

L'accord commercial récemment conclu avec les Etats-Unis a ouvert également des chances d'exportation dans ce pays. On a reçu des commandes de volailles en vie et habillées, et quelques expéditions des premières ont déjà été faites. Les marchés des Etats-Unis prenaient beaucoup de poules autrefois, mais la Grande-Bretagne préfère les poulets.

La plantation des arbres sur la ferme

EMBELLISSEMENT DES DEMEURES

Le Service de la plantation des arbres de la Station de pépinière forestière du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Indian Head, a permis à des milliers de cultivateurs de l'Ouest du Canada d'embellir les abords de leurs demeures, ainsi que d'établir des brise-vent et des abris, si nécessaires sur les prairies. Ces brise-vent ont facilité l'établissement de nombreux jardins par l'abri qu'ils procurent, ils retiennent la neige et emmagasinent ainsi une réserve d'humidité, ils protègent les oiseaux et le gibier. Une ferme bien abritée assure le bien-être des bestiaux en hiver ainsi que celui du cultivateur qui les soigne. Les résultats obtenus dans la plantation des arbres dépendent entièrement des soins qu'on leur donne; une bonne culture et de bons travaux d'entretien permettent de supprimer les effets de la sécheresse et d'empêcher la destruction causée par l'hiver.

Celui pour qui la culture et le soin des arbres sont un divertissement réussit généralement. Ces soins ne sont pas pour lui une corvée mais un plaisir. Le choix d'un divertissement agréable sur les fermes de l'Ouest est assez limité, et ces divertissements qui ont une valeur pratique ainsi qu'une valeur esthétique méritent d'être choisis de préférence aux autres. Il y a beaucoup de cultivateurs qui pratiquent depuis longtemps cette idée, et ils ont créé de superbes abords autour de la maison, même dans des endroits les plus ingrats. Le travail devient un plaisir quand il améliore l'idée que l'on se fait de la vie, et la terre devient un endroit beaucoup plus agréable pour y vivre.

Il y a beaucoup de cultivateurs qui ne croient pas avoir le temps nécessaire pour faire ce travail, quoiqu'ils se rendent parfaitement compte de ses avantages et qu'ils aillent bien loin de chez eux pour faire un pique-nique chez un voisin qui a un bosquet d'arbres bien entretenus. Ces bosquets sont des lieux de rassemblement pour tout le groupement. Plusieurs cultivateurs songent à engager un homme d'un certain âge, s'intéressant aux arbres, qui ne ferait rien autre chose que de s'occuper des arbres en retour pour sa pension et une petite pitance. C'est là un arrangement qui offrirait des avantages mutuels.

EDMONTON — La plus grande exposition de beurre jamais montrée à une convention de l'Alberta sera faite au congrès des producteurs laitiers, du 11 au 13 février.

SURPLUS DU BLE

OTTAWA — La nouvelle commission canadienne des céréales a acheté le surplus de blé des cartels et de leur agence centrale de vente au prix du marché, et, en ce faisant, a réalisé une économie de $16,000,000 sur le coût initial du même blé. Lorsque l'ancien premier ministre Bennett abandonna la situation du marché du blé entre les mains de M. McFarland au mois de janvier 1931, les cartels avaient dans leurs élévateurs 70,000,000 de boisseaux de blé non vendus. M. McFarland avait réduit cette quantité de blé à 22,000,000 de boisseaux au mois de juin 1935.

PETITES NOUVELLES

OTTAWA — Quoique la population non agricole du Canada soit relativement peu considérable par comparaison au surplus de production, près de 85 pour cent de la production agricole canadienne est consommée au pays même, et les 15 pour cent qui restent doivent trouver un débouché à l'étranger.

OTTAWA — La quantité de beurre de beurrerie produite au Canada en 1935 a été de 239,348,785 livres, soit une augmentation de 5,790,981 livres, ou 2.5 pour cent, sur 1934. En 1935 la quantité de fromage fabriqué au Canada s'est montée à 100,398,282 livres, soit une augmentation de 1.1 pour cent sur l'année 1934.

OTTAWA — Les meilleurs mois pour la plantation des boutures d'oeillets sont de janvier à mars, car les plants sont forts et vigoureux à cette àpoque. Plus tard, ils sont affaiblis par la floraison. On trouvera beaucoup de renseignements à ce sujet dans la circulaire sur la culture de l'oeillet, publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

MONTREAL — Les six prévenus accusés du meurtre d'Armand Nadeau: Donnelly, Lajoie, Beausoleil, Lafleur, Chenier et Rochon sont à Hull où ils comparaîtront devant le magistrat qui fixera la date de leur procès à la prochaine session des assises.

En pays soviétique

LA FAMILLE DANS LA REPUBLIQUE SOVIETE

Une des graves préoccupations actuelles en U.R.S.S. est de reconstituer la vie familiale, anéantie par les premiers essais de législation communiste. Cette préoccupation a surgi devant la nécessité de refréner la criminalité juvénile et infantile, dont l'accroissement menaçant a mis en évidence, d'un côté l'état lamentable des écoles et des "maisons d'enfance", incapables d'assurer l'éducation normale des jeunes citoyens et d'autre part le nombre toujours croissant d'enfants abandonnés par leurs parents et privés de tous soins. A ce double péril s'est jointe la menace d'une diminution de natalité par suite du chiffre effrayant d'avortements. Devant toutes les menaces sociales, dont on ne pouvait plus se dissimuler la gravité, le gouvernement soviétique se décida à des mesures dont l'ensemble forme le plus piteux aveu qui puisse être fait de la faillite de tout un système.

Cette législation nouvelle a été signalée par des optimistes qui croient y voir un progrès du système luimême. En réalité, pour quiconque ne veut pas se payer de mots, c'est une défaite complète, une déroute du communisme devant les exigences impérieuses de la vie. On essaie de s'adapter à l'inévitable en s'efforçant de reconstruire ce qu'on a démoli. Mais la reconstruction est moins aisée que la destruction.

LE PROGRES DE L'ENSEIGNEMENT

Depuis longtemps, Moscou prétendait que grâce au régime de Lénine et Staline, il n'y avait plus d'illettrés en URSS. Or, la presse soviétique est obligée, à la fin de 1935, de constater le contraire. "Au Tadjikistan, dit par exemple la "Pravda du Komsomil", les 80% des jeunes filles sont illettrées". Le même journal relève que partout, même parmi les jeunesses communistes, il y a des gens qui lisent et écrivent difficilement ou sont même absolument illettrés; une jeune fille communiste a déclaré: "J'ai bien été aux cours, mais je calcule mal car je suis presque illettrée". Le garde rouge Krevzoff a avoué de son côté: "Je le dirai franchement, l'enseignement est mauvais. Il n'y a ni manuels, ni cahiers. On n'apprend rien; on perd son temps." Et le Prof. Afanassieff a écrit dans le journal "La culture communiste" que les grands coupables de cet état de choses sont les nouveaux maîtres d'écoles soviétiques qui manquent complètement de connaissances et de culture. Toute la jeunesse se plaint amèrement qu'il y a beaucoup de cours et d'écoles, mais qu'il n'y a personne pour lui enseigner sérieusement à lire et à écrire. Cette situation n'empêche cependant pas les communistes étrangers de donner le système scolaire soviétique en exemple!

PROPAGANDE SOVIETIQUE PAR LE CINEMA

Un cinéma des grands boulevards à Paris s'était spécialisé dans la représentation des films soviétiques. Voici qu'une autre salle du Quartier latin a pris sa succession et annonce pour tout l'hiver une série de films soviétiques. Chaque jour une séance est même organisée à prix très réduits: "habile propagande"

En même temps que le si curieux Nouveau Gulliver, auquel le jeu des marionnettes donne une originalité tout à fait caractéristique mais qui heurte de trop par l'excès de la caricature des régimes bourgeois, deux films documentaires tendent à exalter l'oeuvre du régime soviétique; l'un sur le canal de la Baltique à la Mer Blanche, exécute même en plein hiver, au prix d'efforts surhumains, par les prisonniers sous la direction de la Guépéou; éclatante réussite matérielle qui nous a paru être surtout une démonstration irréfutable des horreurs du travail forcé, fut-il exécuté par la main-d'oeuvre pénale, comme le prétendent les auteurs du film, tandis que beaucoup affirment que les prisonniers politiques y furent occupés en très grand nombre. Ce film montre aussi l'importance du travail d'équipement économique par l'aménagement des voies navigables et la construction de canaux.

L'ENCYCLIQUE SUR LA PRÊTRISE

[suite]

Le prêtre doit posséder pleinement la doctrine de la foi et de la morale catholique, il doit savoir la proposer, savoir rendre raison des dogmes, des lois, du culte de l'Eglise dont il est le ministre; il doit dissiper l'ignorance, qui malgré les progrès de la science profane enténèbre en matière de religion l'esprit de tant de nos contemporains. Jamais n'a été si opportun qu'aujourd'hui l'avertissement de Tertullien: "Parfois le seul désir de la vérité est de ne pas être condamnée sans être connue." C'est le devoir du prêtre de débarrasser les intelligences des préjugés et des erreurs, accumulés par la haine des adversaires; à l'âme moderne qui cherche anxieusement la vérité, il doit savoir la montrer avec une sereine franchise; à l'âme encore dans l'incertitude, travaillée par le doute, il doit inspirer courage et confiance, et la guider avec une tranquille assurance vers le port sûr de la vérité consciemment et fortement embrassée; aux assauts de l'erreur opiniâtre et obstinée, il doit savoir opposer une résistance énergique et vigoureuse, mais tout à la fois calme et solide.

Nécessité de l'étude sérieuse des disciplines théologiques

Il est donc nécessaire, Vénérables Frères, que le prêtre, même au milieu des occupations pressantes de son saint ministère, et pour bien s'acquitter de celui-ci, continue l'étude sérieuse et profonde des disciplines théologiques, qu'il ajoute au bagage suffisant de science qu'il aura emporté du séminaire, une érudition sacrée toujours plus riche qui le rende toujours plus apte à la sainte prédication et à la direction des âmes. En outre, pour l'honneur de la fonction qu'il exercé, et pour s'attirer comme il convient la confiance et l'estime du peuple qui sont si utiles pour l'efficacité de son oeuvre pastorale, le prêtre doit posséder ce patrimoine de connaissances [même si elles ne se rapportent pas strictement aux sciences sacrées], qui sont communes aux hommes cultivés de son temps, c'est-à-dire qu'il devra être sainement moderne à l'exemple de l'Eglise qui embrasse tous les temps et tous les milieux, s'y adapte, bénit et favorise toutes les saines initiatives et n'a pas peur des progrès, même les plus hardis de la science, pourvu qu'il s'agisse d'une science authentique. Dans tous les temps, le clergé catholique s'est distingué dans tous les domaines du savoir humain; parmi les siècles d'autrefois, il en fut où il était tellement à l'avant-garde du savoir que clerc devint synonyme de savant. Et après avoir gardé et sauvé les trésors de la culture antique qui, sans elle et ses monastères, se seraient presque entièrement perdus, l'Eglise a montré dans ses plus illustres docteurs comment toutes les connaissances humaines peuvent servir à illustrer et à défendre la foi catholique; de cette vérité, Nous avons Nous-mêmes récemment donné au monde une lumineuse illustration, en couronnant du nimbe des saints et de l'auréole des docteurs ce grand Maître de l'éminent saint Thomas d'Aquin, cet Albert le Teutonique, que ses contemporains honoraient déjà du nom de Grand et de Docteur universel.

Nécessité d'une culture plus vaste et plus générale

Aujourd'hui, évidemment, on ne peut demander que le clergé tienne pareillement la tête dans tous les domaines du savoir: le patrimoine scientifique de l'humanité est devenu chose tellement vaste, qu'aucun homme ne peut le posséder entièrement, encore moins devenir remarquable dans chacune de ses innombrables branches. Mais, d'une part, il doit avec prudence encourager et aider ceux des membres du clergé qui, par leurs goûts et leurs dons spéciaux, se sentent appelés à cultiver et approfondir telle ou telle science, tel ou tel art qui ne messied pas à leur profession ecclésiastique, parce que ces études, si on les maintient dans les limites nécessaires et sous la direction de l'Eglise, tournent à l'honneur de cette même Eglise et à la gloire de son divin Chef Jésus-Christ: d'autre part, tous les autres clercs ne doivent pas se contenter de ce qui suffisait peut-être en d'autres temps, mais être en état d'acquérir, ou plutôt posséder en fait une culture générale plus vaste et plus complète qui réponde au niveau plus élevé et à l'expression plus considérable, qu'en comparaison avec les siècles passés a, généralement parlant, atteint de nos jours la culture moderne.

La sainteté est supérieure à la science

Même si parfois le Seigneur "qui se plaît dans le monde" a voulu élever à la dignité sacerdotale et opérer des merveilles de bien par l'intermédiaire d'hommes presque entièrement dépourvus de ce patrimoine de connaissances dont nous parlons, ce fut pour que nous apprenions tous à estimer plus la sainteté que la science, à ne pas mettre plus de confiance dans les moyens humains que dans les moyens divins; en d'autres termes, c'est parce que le monde a besoin de temps à autre de s'entendre répéter cette leçon pratique: "Ce qui est fou aux yeux du monde, Dieu l'a choisi pour confondre les sages.... pour qu'aucune chair ne se glorifie devant lui." Mais comme dans le domaine de la nature, les miracles suspendent pour un moment l'effet des lois physiques sans les supprimer, ainsi l'existence de ces hommes, vrais miracles vivants, ne détruit pas la vérité et la nécessité de ce que nous venons de dire.

Nécessité de la vertu et de la science

Cette nécessité de la vertu et de la science, cette exigence d'être un exemple et d'édifier, d'être cette "bonne odeur du Christ", que le prêtre doit par-dessus tout répandre autour de lui chez ceux qui l'approchent, est aujourd'hui d'autant plus aperçue et mise dans une évidence d'autant plus contraignante que l'A. Catholique, ce mouvement si consolant qui sait pousser les âmes vers le plus sublime idéal de perfection, met les laïques en contact plus fréquent et en collaboration plus intime avec le prêtre: non seulement — ce qui est naturel — il se tourne vers lui comme vers un guide, mais il le regarde aussi comme un exemple de vie chrétienne et de vertu apostolique.

III

De la dignité si éminente du sacerdoce et des qualités si relevées qu'il réclame, dérive, Vénérables Frères, l'inéluctable nécessité de donner aux candidats du sanctuaire une formation proportionnée.

La formation des prêtres de l'Eglise

Consciente de cette nécessité, l'Eglise n'a peut-être jamais, au cours des siècles, témoigné pour aucune autre oeuvre une aussi tendre sollicitude, une aussi maternelle préoccupation que pour la formation de ses prêtres. Elle n'ignore pas que si l'état religieux et moral des peuples dépend en grande partie du sacerdoce, l'avenir du prêtre lui-même dépend de la formation qu'il aura reçue; pour lui aussi se vérifie la parole de l'Esprit-Saint: "De la voie par laquelle il aura été acheminé dans sa vieillesse." Aussi l'Eglise, conduite par l'Esprit-Saint, a voulu que partout fussent érigés des Séminaires pour y élever et y former avec un soin tout particulier les aspirants au sacerdoce.

Le Séminaire, objet principal des préoccupations des prêtres

Le Séminaire est donc, et il le doit être, comme la pupille de vos yeux, Vénérables Frères, qui partagez avec Nous le redoutable fardeau du gouvernement de l'Eglise. Il est et il doit être l'objet principal de vos préoccupations. Avant tout, le premier soin doit être le choix des Supérieurs, des Maîtres et tout particulièrement du Directeur spirituel auquel incombe une part si délicate et si importante dans la formation de l'âme sacerdotale. Donnez à vos Séminaires les prêtres les meilleurs; ne craignez pas de les dérober même à des charges d'apparence plus brillantes mais qui, en réalité, ne peuvent pas entrer en comparaison avec cette oeuvre capitale et irremplaçable; faites-les venir du dehors au besoin, de partout où vous en trouverez vraiment à la hauteur d'une si noble tâche: choisissez-les tels que, par l'exemple encore plus que par la parole, ils enseignent les vertus sacerdotales et qu'ils sachent infuser avec la science, un esprit solide, viril, apostolique: qu'ils fassent fleurir dans le Séminaire la piété, la pureté, la discipline, les études; qu'ils prémunissent avec prudence les jeunes âmes non seulement contre les tentations présentes, mais aussi contre les périls autrement graves auxquels ils se trouveront exposés dans le monde où ils sont appelés à vivre un jour "pour le salut de tous".

Imitation des futurs prêtres à la philosophie scolastique

Et pour que les futurs prêtres puissent avoir cette science qu'exigent les temps présents, comme nous l'avons exposé plus haut, il est d'une suprême importance, qu'après une solide formation classique, ils soient initiés et entraînés à la philosophie scolastique "selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur Angélique". Cette "philosophie de tous les temps, philosophia perennis", comme l'appelle notre grand Prédécesseur Léon XIII, non seulement leur est nécessaire pour approfondir le dogme, mais aussi les prémunit efficacement contre les erreurs modernes, quelles qu'elles soient, en rendant leur esprit apte à distinguer nettement le vrai du faux; dans les questions de tout genre et dans les autres études qu'ils auront à faire; elle leur donnera aussi une clarté de vue intellectuelle, qui surpassera de beaucoup celle d'autres, munis d'une plus grande érudition mais privés de cette formation philosophique.

Fraternel concours des évêques de diocèse pauvre

Et, si le cas se présente en certaines régions, l'exiguité des diocèses ou la douloureuse pénurie de vocations ou le manque de ressources et d'hommes capables ne permettaient pas à chaque diocèse d'avoir son propre Séminaire bien organisé selon toutes les règles du Droit canonique, et les autres prescriptions ecclésiastiques, il est souverainement opportun que les évêques de la région se prêtent un fraternel concours pour unir leurs forces et les concentrer sur un Séminaire commun correspondant pleinement à sa haute destination. Les grands avantages d'une telle concentration compenseront amplement les sacrifices qu'il faudra supporter pour les obtenir et si parfois le sacrifice doit être douloureux pour le coeur paternel de l'Evêque qui verra ses chers lévites s'éloigner momentanément du Pasteur qui aurait aimé transmettre lui-même à ses futurs collaborateurs son esprit apostolique, s'éloigner aussi du sol même qui sera un jour leur champ d'apostolat, le sacrifice lui sera payé avec usure quand il les verra revenir mieux formés et plus riches de ce patrimoine spirituel qu'ils pourront ensuite dépenser en plus grande abondance et au plus grand profit de leur Diocèse. Voilà pourquoi Nous n'avons négligé aucune occasion d'encourager, de promouvoir, de favoriser pareilles initiatives; souvent même nous les avons suggérées et recommandées. Bien plus, pour Notre propre compte, là où Nous l'avons estimé nécessaire, Nous avons Nous-mêmes érigé, perfectionné, amplifié quelques-uns de ces Séminaires régionaux, chacun le sait, et cela non sans lourdes dépenses ni sans gros soucis et, Dieu aidant, Nous continuerons encore dans l'avenir à consacrer tout Notre zèle à une oeuvre que Nous rangeons parmi les plus utiles au bien de l'Eglise.

Soigneuse sélection des candidats au sacerdoce

Pourtant, tout ce magnifique effort pour l'éducation des élèves du sanctuaire servirait peu sans une soigneuse sélection des candidats eux-mêmes en faveur desquels sont érigés et entretenus les Séminaires. A cette sélection ont à concourir tous ceux qui sont préposés à la formation du clergé: Supérieurs, Directeurs spirituels, Confesseur, chacun selon le mode et dans les limites propres de sa charge. De même qu'ils doivent avec tout leur dévouement cultiver la vocation divine et l'affermir, ainsi doivent-ils avec non moins de zèle écarter et éloigner à temps d'une voie qui n'est pas la leur les jeunes gens qu'ils voient dépourvus des qualités nécessaires et qu'ils prévoient inhabiles à remplir dignement et honorablement le ministère sacerdotal. Et bien qu'il soit de beaucoup préférable que cette élimination se fasse dès le début, parce qu'en pareille affaire l'attente et les délais sont tout à fait une grave erreur et un grave dommage, néanmoins, quelle qu'ait été la cause du retard, il faut corriger l'erreur aussitôt constatée, sans aucune considération humaine, sans cette fausse miséricorde qui tournerait en véritable cruauté, non seulement envers l'Eglise à qui elle livrerait un ministre incapable ou indigne, mais également envers le jeune homme lui-même qui, ainsi aiguillé sur une fausse route, se verrait exposé à devenir une pierre d'achoppement et pour lui et pour les autres, au risque de la vie éternelle.

Les signes d'une vocation sacerdotale

Il ne sera pas malaisé à l'oeil vigilant et expérimenté de celui qui gouverne le Séminaire, qui suit et observe avec amour, avec ses tendances, chacun des jeunes gens confiés à ses soins; il ne lui sera pas malaisé, disons-Nous, de s'assurer si quelqu'un a ou n'a pas une vraie vocation sacerdotale. Celle-ci, vous le savez bien, Vénérables Frères, consiste moins dans un sentiment du coeur ou dans un attrait sensible que dans l'intention droite de l'aspirant au sacerdoce, intention jointe à cet ensemble de dons physiques, intellectuels, moraux qui le rendent propre à cet état. Quiconque aspire au sacerdoce uniquement pour le noble motif de se consacrer au service de Dieu et au salut des âmes, et en même temps possède ou du moins s'efforce sérieusement d'acquérir une solide piété, une pureté de vie à toute épreuve, une science suffisante au sens où Nous l'avons exposé plus haut, montre qu'il est appelé par Dieu à l'état sacerdotal. Celui-là, au contraire, qui, poussé peut-être par des parents mal inspirés, voudrait embrasser cet état avec la perspective d'avantages temporels et terrestres qu'il entrevoit ou qu'il espère à travers le sacerdoce ainsi qu'il entrevoit ou qu'il espère à travers le sacerdoce ainsi qu'il arrivait plus fréquemment jadis; celui qui est habituellement réfractaire à la dépendance et à la discipline, peu enclin à la piété, peu studieux et peu zélé pour les âmes; celui surtout qui est porté à la sensualité et qu'une expérience prolongée montre incapable de la vaincre, celui qui a si peu de disposition pour les études que l'on prévoit qu'il n'en pourra suivre de manière à donner satisfaction le cours normal; tous ceux-là ne sont pas faits pour le sacerdoce, et les laisser avancer presque jusqu'au seuil du sanctuaire, ce n'est que leur rendre plus difficile le retour en arrière, c'est peut-être les pousser à franchir ce seuil par respect humain, sans vocation et sans esprit sacerdotal. Que les Supérieurs de Séminaires, que les Directeurs spirituels et les Confesseurs songent à la grave responsabilité qu'ils assument devant Dieu, devant l'Eglise, devant les jeunes gens eux-mêmes si, pour leur part, ils ne font pas tout le possible pour empêcher une fausse orientation. Nous disons que les Confesseurs et les Directeurs spirituels pourraient eux aussi être responsables d'une si lourde erreur: ce n'est pas qu'ils puissent en aucune façon agir au for externe, ce qui leur est sévèrement défendu par le fait de leur ministère extrêmement délicat et souvent même par l'inviolable sceau sacramentel, mais ils peuvent exercer une influence profonde sur l'esprit de chacun des élèves et ils doivent les guider chacun suivant les exigences de son bien spirituel; ils doivent par conséquent, notamment s'il arrive que pour une raison quelconque les Supérieurs n'agissent pas ou se montrent trop faibles, ils doivent, sans aucune considération humaine, faire aux inaptes comme aux indignes un devoir de conscience de se retirer tandis qu'il en est encore temps et ils doivent en cela s'en tenir à la solution la plus sûre, laquelle en pareil cas est aussi la plus avantageuse pour le pénitent, puisqu'elle le détourne de faire un pas qui pourrait lui être fatal pour l'éternité. Dans le cas même où le devoir de conscience n'apparaîtrait pas aussi clairement, qu'ils usent du moins de toute l'autorité qu'ils tiennent de leur charge et de leur affection paternelle envers leur fils spirituels pour amener ceux qui n'ont pas les dispositions requises à se retirer spontanément. Que les confesseurs se rappellent ce que, en pareille matière, déclare Saint Alphonse de Liguori: "Généralement parlant.... [dans les cas de cette sorte] plus le confesseur usera de rigueur envers ses pénitents, plus il contribuera à leur salut; tandis que plus il se montrera indulgent, plus il sera effectivement cruel. Saint Thomas de Villeneuve accusait les confesseurs trop indulgents d'une cruelle pitié, impie pios. C'est une charité contraire à la charité."

La responsabilité des évêques

Mais la responsabilité principale demeure toujours celle de l'Evêque qui, selon la loi très grave de l'Eglise, "ne doit conférer les ordres sacrés à personne sans avoir la certitude morale, fondée sur des raisons positives, de son aptitude canonique; faute de quoi non seulement il se rend coupable d'un péché grave, mais il s'expose en outre à encourir sa part de péché grave, mais il s'expose en outre à encourir sa part de responsabilité dans les péchés d'autrui". C'est l'écho fidèle de l'avis de l'Apôtre à Timothée qui résonne dans ce canon: "Ne te hâte pas d'imposer les mains à personne pour n'avoir point part aux péchés d'autrui."

"Or, comme explique Notre prédécesseur Saint Léon le Grand, c'est imposer hâtivement les mains que de conférer la dignité sacerdotale à des candidats non éprouvés, sans attendre la maturité de l'âge, le mérite de l'obéissance, le temps de l'examen, l'expérience de la discipline, et c'est participer aux péchés d'autrui que de faire une consécration de celui qui ne méritait pas d'être consacré lui-même." En effet, dit Saint Jean Chrysostome, s'adressant à l'Evêque: "Tu payeras la peine de ses péchés présents et futurs, toi qui l'as constitué en dignité."

Dures paroles, Vénérables Frères, mais plus redoutables encore la responsabilité qu'elles soulignent, responsabilité qui faisait dire au grand Evêque de Milan, Saint Charles Borromée: "En cette matière une légère négligence peut me charger d'une lourde faute." Tenez-vous-en donc au conseil de Saint Jean Chrysostome cité plus haut: "Ce n'est pas après une première, une seconde, une troisième épreuve, mais après une réflexion prolongée, après un minutieux examen que tu imposeras les mains." Et cela s'applique avant tout à la sainteté de vie du candidat au sacerdoce: "Ce n'est pas assez, dit le saint Evêque et Docteur, Alphonse Marie de Lifuori, que l'Evêque ne trouve rien de mal chez l'ordinand, il doit être certain de sa vertu positive." Ne craignez donc pas de paraître trop sévères, si, usant de votre droit, vous exigez préalablement ces preuves positives, et si, en cas de doute, vous remettez à plus tard l'ordination de quelqu'un, car, comme l'enseigne élégamment Saint Grégoire le Grand, "si l'on veut bâtir une maison, on ne fait pas supporter tout le poids de l'édifice à des bois que l'on vient à peine de couper dans la forêt: ils ploieraient et jetteraient bas les poids dont on les a chargés; mais on attend qu'ils aient séché et perdu toute leur verdeur"; ou encore pour emprunter les paroles concises et claires du Docteur Angélique. "Les ordres reposent sur des murailles que la sainteté a déjà débarrassées de l'humidité des vices."

à suivre



SCOUTISME

UNE JOURNEE AU CAMP

Suite

Vers six heures du soir, on est de retour de l'excursion. Les Chefs de patrouille se réunissent chez le Scoutmestre; ils n'ont pas dû attendre ce moment pour l'avertir si l'un des leurs s'est trouvé fatigué ou a eu un ennui quelconque, ou s'ils ont surpris quelque fait répréhensible.

Après le souper, on se rassemble pour la veillée. Une ou deux sentinelles patrouillent autour des tentes vides et écartent les gamins du voisinage qui éprouveraient la tentation de leur rendre des visites intéressées. Au centre de l'enclos, le bon feu de bois mort s'élève joyeusement. Tout autour, assis sur de vieilles souches, les Scouts se mettent à chanter, non pas les rengaines stupides ou la scie du jour, mais de vraies chansons composées exprès pour eux, les unes gaies, retraçant les incidents comiques de leur vie, les autres plus sérieuses, quelques fois émouvantes: le moindre chant à deux parties revêt un si grand caractère dans le silence du soir!

Entre deux chansons on cause ou l'on écoute des histoires, lues ou racontées par un Chef de Patrouille ou par le Scoutmestre. C'est l'heure de récapituler la journée, de distribuer les encouragements et les observations et, s'il sait s'y prendre, de donner à l'entretien un tour élevant et réconfortant. Enfin, le maître voit que les paupières lasse se mettent à papillotter. Le cercle se disperse; on écrase prudemment les cendres du feu. Une sonnerie retentit et, dans la nuit tombée, voici que les tentes deviennent faiblement lumineuses. A l'intérieur, la patrouille s'est réunie, debout. Un Scout tient un falot pour éclairer le livre du chef, qui commande: "Patrouille, silence pour la prière."... Et tous de reprendre: "Je promets sur mon honneur de remplir mes devoirs envers Dieu et ma patrie." Puis ils font la prière suivant la formule d'usage.

Cinq minutes après, rompus d'une seine fatigue, les jeunes Scouts dorment en paix sous les étoiles.

ATTENTION

Une Bonne Action vous est offerte. Nous connaissons une famille, dont un de leurs enfants est Scout, qui pourrait louer une chambre. Que les Scouts et les parents des Scouts qui pourraient faire quelque chose à ce sujet nous le fasse savoir. Secrétaire des Scouts—9916-110e rue, Edmonton.

PETITES NOUVELLES

Samedi dernier, la troupe de la paroisse Saint-Joachim était dans l'attente d'une révélation ; il y avait concours, entre patrouilles. La matière du concours portait sur toutes les épreuves que les Scouts ont passées. C'est la Patrouille Chateauguay qui remporta la palme de la victoire. Félicitations aux gagnants.

Dimanche dernier, le R. P. Boucher, notre bien-aimé curé, parla à ses paroissiens de la valeur du Scoutisme. Nous le remercions et nous saurons lui être agréable au temps voulu.

GRANDE PRAIRIE — Lors de l'exposition des grains tenue récemment, les exhibits ont produit un grand intérêt chez les visiteurs. Les échantillons d'avoine furent surtout appréciés. Des conférences agricoles données par d'éminentes personnalités du monde agricole ont aussi intéressé les jeunes agriculteurs présents à l'exposition.

LES COMMISSAIRES A CALGARY

suite de la page 1

Assemblée des commissaires d'éco.... saires d'écoles, qui veulent faire leur devoir, ont à surmonter des obstacles et à faire des sacrifices. Ces sacrifices, même s'ils sont drus, il faut se les imposer. Vous devez rester au poste et défendre avec zèle et avec une parole convaincante, l'éducation catholique et française de vos enfants.

Vous réussirez, si vous choisissez de bonnes institutrices: non des institutrices qui demandent un salaire moindre, mais des institutrices bien préparées, formées dans des familles vraiment françaises. Ces institutrices auront une grande influence: elles comprendront qu'elles ne sont pas des fonctionnaires, mais des apôtres. Il serait triste de voir vos enfants confiés à des institutrices qui auraient de faibles convictions catholiques et françaises: elles ne pourraient transmettre aux enfants la foi et les traditions françaises.

Les parents, les Commissaires et les institutrices doivent avoir la fierté catholique et nationale, avoir confiance en notre survivance nationale, avoir la conviction que notre peuple a une mission, respecter nos traditions qui ont fait leurs preuves. Si vous n'avez pas la conviction que notre race est appelée à continuer l'oeuvre accomplie par les ancêtres, vous ne ferez pas les sacrifices nécessaires. Et cette fierté, il faut la développer chez vos enfants.

Il faut aussi l'esprit de coopération, la charité nationale, qui se manifeste par le support, la confiance, le respect, l'encouragement. Chez nous, l'union n'est pas exagérée Beaucoup de difficultés se régleraient, si tout le monde coopérait. Pas de survivance nationale possible sans coopération. Sur ce point, chacun de nous est responsable. Critiquons moins. Supportons nos chefs.

Dans d'autres provinces, des patriotes avaient dit aux Canadiens français de participer à la vie paroissiale et aux associations nationales, d'engager des institutrices formées dans des familles gardant nos traditions. Mais comme la situation n'était pas menaçante, on ne les a pas écoutés. Vinrent les difficultés. Il fallut lutter. Comme on n'était pas organisé, on a souffert, on a fini par triompher, mais on a regretté de n'avoir pas commencé plus tôt à développer la mentalité catholique et française.

Ainsi beaucoup de canadiens français ne coopèrent pas. Quand viennent les difficultés, ils se groupent et prétendent que c'est une bonne chose de se faire réveiller. Et ils se réveillent. C'est mieux que rien. Mais il vaut mieux faire les choses à temps et prévenir les difficultés, s'organiser fortement et s'installer.

Profitez des leçons du passé. Respectez vos chefs. Ces derniers sont au poste, non par intérêt personnel, mais par dévouement. Aidons leur dévouement et leur prudence. Vous n'êtes pas en danger, mais dans quelques années, vous serez disparus et vos enfants prendront votre place. Ils devront être prêts à continuer. Or, vos enfants vous échappent: ils sont moins pieux, moins patriotes, moins résistants que vous.

Développez dans vos familles et à l'école la fierté catholique et nationale et l'esprit de coopération, et notre avenir est assuré.

M. Pilon remercie M. le Curé de ses directions encourageantes, puis il invite M. le Dr Beauchemin, Président-Général de l'A.C.F.A., à dire ce qu'il pense des Commissaires de langue française de l'Alberta.

M. le Docteur Beauchemin

"Messieurs les Commissaires de langue française, dit le Dr Beauchemin, je vous décerne la palme de la victoire, M. Pilon en tête. Vous avez fait bonne figure à la Convention, et nous nous en réjouissons, puisque vous êtes le bras droit de l'A.C.F.A.

S. Em. le Cardinal Villeneuve, nous donnait récemment ce mot d'ordre: "Peut-être faudrait-il cesser de nous lamenter comme des enfants, et prendre notre place comme des hommes, non seulement dans la Province de Québec, mais dans tout le Canada." C'est ce qui arrive. Les Canadiens français commencent à se rendre compte qu'ils ont tous un devoir à remplir, et, MM. les Commissaires de langue française de l'Alberta, vous méritez nos compliments.

Notre survivance repose sur les commissaires. Que l'école soit ce qu'elle doit être, et nous n'aurons pas besoin de nous inquiéter.

Retournez chez vous contents de votre travail et bien résolus à accomplir le travail qui reste à faire. C'est une illusion fréquente de croire, quand on a bien travaillé, qu'on peut se reposer. Notre survivance exige que nous travaillions courageusement, tous les jours. Autrement, il faut toujours recommencer.

Il se fait actuellement dans tout le Canada, un travail national intense. A la grande réunion des sociétés nationales, à Montréal, tous les éléments étaient représentés et il y avait au coeur de tous, un sentiment unanime. Nous pouvions sentir l'âme française du Canada, de l'Atlantique, à l'Alberta. Nous avons l'espoir d'avoir créé là un organisme qui vivra et nous portera secours. Et n'oublions pas que nous, cànadiens français de l'Alberta, avons eu un rôle prépondérant dans ce mouvement.

Que chacun se rende compte de ses devoirs. Pour ma part, je sers la cause catholique et nationale humblement, selon ma capacité, mais de tout mon coeur. Je m'efforcerai, avec votre concours, de faire connaître que nous sommes une race noble et fière, qui se fera respecter.

M. Pilon répond au Docteur Beauchemin: "Nous apprécions beaucoup laforce morale de l'A. C. F. A., et de son Président. C'est avec le concours de tous les canadiens français que nous, les commissaires d'écoles, nous ferons un travail qui sera apprécié par toute la Province de l'Alberta."

Plusieurs sujets importants sont traités

Puis l'on passe à une discussion libre sur divers problèmes intéressants nos écoles catholiques et françaises: la formalité légale par laquelle le Bureau des Commissaires vote l'enseignement du français; l'horaire du cathéchisme et du français; beaucoup d'écoles ne prennent pas toute l'heure du français et toute la demi-heure de cathéchisme, et le premier but à atteindre, est de convaincre toutes les commissions scolaires, de prendre tout le temps, que la loi nous accorde.

On propose une meilleure utilisation du français pour l'enseignement de l'histoire du Canada, avec le concours du service de circulation de l'Université d'Alberta.

Les institutrices doivent interpréter d'une façon très large, la permission que le loi scolaire leur donne de répéter en français leurs explications au sujet de l'histoire, de la géographie, de l'arithémétique, etc.......

On doit fonder de plus en plus des Avant-Gardes dans nos écoles pour développer chez nos enfants un catholicisme réfléchi et un patriotisme ardent: Suspendre aux murs de nos écoles des images et des tableaux rappelant les grands faits de notre histoire. Faire apprendre aux enfants, dans toutes nos écoles, nos belles chansons canadiennes : c'est l'un des moyens les plus efficaces de développer le patriotisme chez les enfants.

Au sujet de l'Avant-Garde, M. E. Cimon, de Donnelly nous a parlé de la méthode employée dans son école.

M. le Dr Desrosiers

M. le Dr Desrosiers, élu hier représentant de la section catholique sur l'Exécutif de l'Alberta School Trustees Association, dans une allocution, tour à tour spirituelle, émouvante et convaincante, nous a rappelé que nous devons prendre notre place. Nous sommes ici chez nous, partout, au Canada. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord nous en donne le droit. Donc, si quelque obstacle s'oppose à nos droits, nous devons agir diplomatiquement, mais énergiquement et ne jamais abandonner le travail sans obtenir tout ou beaucoup.

Nous avons subi des pertes. On ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte. Il y a toujours des victimes dans une armée, mais cela ne doit pas nous décourager. Comme le disait un chef national: Une minorité agissante vaut mieux qu'une minorité indolente.

Donc, collaborons, chacun dans notre sphère. Et comme votre représentant sur l'Exécutif de l'Alberta School Trustees Association, je vous promets tout mon dévouement.

M. J. O. Binette, proposa un vote de félicitations à M. Pilon, notre Président, pour l'attitude ferme et digne qu'il a gardée durant cette Convention. "Vous avez écrit hier une page d'histoire."

M. J. Joly

M.L. Joly, prend la parole. Sa présence au milieux de nous, nous rappelle les grands services qu'il a rendus à la cause française dans l'élaboration du programme de français, il y a quelques années. Il nous donne de très utiles conseils sur la manière de travailler avec fermeté et prudence à l'amélioration de l'enseignement français dans nos écoles. Puis, il remercie les canadiens français de Calgary pour leur charmante réception; il les félicite d'avoir donné à l'A. C. F. A. son Président-Général, il remercie M. le Dr Beauchemin pour son dévouement et M. le Curé Beauregard, pour les belles leçons qu'il nous donne ce soir.

La réunion, après avoir examiné nos problèmes scolaires avec l'entente la plus parfaite, se termine dans la plus franche gaieté.

Ce n'est pas inutilement que quelques Canadiens français de tous les coins de la Province, se sont réunis à Edmonton et à Calgary. Nous nous sommes connus, nous nous sommes communiqué nos aspirations et nos difficultés, nous nous sommes compris, et nous repartons chacun vers notre coin de province, avec la résolution bien arrêtée de collaborer afin de préparer dans nos écoles des enfants sincèrement catholiques et français.

PETITES NOUVELLES

MONTREAL — Surpris sur le point de fracturer un coffre-fort dans l'établissement de la Brokn's Bottle Exchange Inc., 1657 rue des Carrières, trois malfaiteurs ont été promptement capturés après avoir tenté de s'échapper sous une pluie de balles de révolver.

QUEBEC — Une douzaine de jeunes filles ont été remerciées de leurs services au Parlement, nous affirme M. L. N. Pellisson.

NEW-YORK — On annonce que M. Archibald-R. Graustein a démissionné comme président et directeur de l'Intenational Paper Co. et de l'International Paper & Power Co.

MIAMI, Floride — M. Bernard Shaw a conseillé aux Etats-Unis, de "précipiter" à la mer leur constitution, "armes et bagages".

ALBANY, New-York — Les ingénieurs de l'armée américaine ont soumis un rapport défavorable sur le projet d'un canal à eau profonde reliant le fleuve Hudson au Saint-Laurent par le lac Champlain. Le coût de cette vaste entreprise était estimé à $168,000,000.

VANCOUVER — On a appris que deux hauts fonctionnaires et 17 commis du port de Vancouver ont été congédiés par l'Office central des ports canadiens. On ne sait pas si les vacances ainsi créées seront comblées.

BUENOS-AYRES — Des autorités du Chili et des autorités du Paraguay accusent les communistes de fomenter des troubles dans ces deux pays. Cela porte à cinq le nombre des républiques sud-américaines qui, au cours de ces trois derniers mois, ont lancé des accusations contre les communistes.

GENEVE — Les experts des pays producteurs d'huile et membres de la Société des Nations ont commencé l'étude détaillée de la question de l'efficacité d'un embargo sur l'huile contre l'Italie. Une telle mesure, a dit Mussolini, conduirait à une guerre en Europe.

LONDRES — La population de Londres [8,500,000] est menacée d'une disette de viande par suite de la grève des 8,200 employés du marché Smithfield, le plus grand marché de viande au monde. Les ouvriers veulent une augmentation de salaire.

MONTREAL — Son Honneur le maire Camillien Houde, C.B.E., au cours d'une allocution au "Thistle Curling Club", a déclaré que le travail féminin était une des grandes causes des difficultés de l'heure. Il y a trop de femmes employées à des travaux qui pourraient être accomplis par des hommes.

MOSCOU — Les officiers supérieurs de l'armée soviétique dans l'Est viennent d'émettre un communiqué dans lequel ils accusent les troupes japonaises de se grouper à la frontière russe pour envoyer de temps à autre des éclaireurs dans le territoire des soviets.

QUEBEC — S. Em. le cardinal Villeneuve a reçu une lettre de Son Exc. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada, lui annonçant qu'il serait heureux de prendre part à la Semaine d'Etudes Missionnaires. Le délégué apostolique a même accepté de prononcer le discours inaugural, à l'Université Laval, le 17 février.

LONDRES — Le Canada a accepté en principe, la décision de la S. D. N. qui pourvoit à l'appui mutuel au cas où l'Italie prendrait "des mesures spéciales" contre un membre quelconque de la S. D. N. appliquant les sanctions.

PARIS — Rois, ministres des affaires étrangères et représentants diplomatiques de huit puissances, sont réunis à Paris pour tenter de consolider les assises de la sécurité collective en Europe.

TOKIO — Une nouvelle protestation japonaise va s'ajouter bientôt à la longue liste des notes échangées par Tokio et Moscou au sujet des incidents de frontière sur les confins du Mandchou-Kouo.

CHICAGO — Une vague de froid a déferlé sur tous les Etats-Unis et la température est descendue en certains endroits jusqu'à 38 degrés en bas de zéro, accompagnée d'un vent filant à 40 milles à l'heure.

LONDRES — Jawaharlal Nehrou, président-élu du congrès nationaliste indien, dans un discours prononcé à Caxton Hall, a attaqué la politique étrangère de l'Angleterre.

EDMONTON — Le rapport financier annuel des gouverneurs de l'Université d'Alberta démontre que $935,870 ont été dépensées pour le fonctionnement de l'Université. Le premier ministre Aberhart, ministre de l'Education a déposé le rapport en Chambre, vendredi. Le déficit a date est de $12,196.

EDMONTON—Des amendements à l'Acte du Commerce et de l'Industrie seront apportés à la session provinciale. Parmi ces amendements, on mentionne la question d'une license de $2.00 pour les marchands détaillants.

EDMONTON — Un groupe de 20 financiers et ingénieurs de l'Est serait prêt à aider le gouvernement de la province dans le développement des ressources naturelles. M. D. Drumond est l'agent du groupe et il vient de quitter Edmonton où il a passé quelques semaines. Il a échangé des négociations avec le ministre des Mines.

TORONTO — M. A. B. Purvis, président de la Canadian Industries Limited, a déclaré à la 10e convention de la Chambre canadienne du Commerce que les profits des grosses entreprises étaient sujettes à l'obligation de servir le bien commun.

OTTAWA — M. A.-W. Neill, député indépendant de Comox, Alberni, apportera aux Communes une résolution dans laquelle il affirmera que les responsabilités en fait de chômage appartiennent au gouvernement fédéral.

EDMONTON — La distribution de la bière dans la province de l'Alberta ne sera pas entreprise par le gouvernement provincial avant le le avril, a-t-on appris, il y a quelques jours. Les agences de vente au service des brasseries continueront leurs opérations d'ici ce temps-là.

NEW-YORK — 20,000 ouvriers de l'industrie des articles de modes ont reçu ordre de faire la grève. On a envoyé des renforts de police dans le quartier des manufactures d'articles de modes.

OUBLI

Par inadvertance, on a oublié de publier la semaine dernière les noms de quelques personnes qui ont offert des témoignages de sympathie aux membres de la famille Perras à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Joseph Perras. Nous rectifions volontiers cet oubli en publiant ci-contre les noms omis:

Les Dames de Saint-Joachim; M. et Mme Joseph Julien; La Famille J. Chatain; M. et Mme P.-E. Poirier et Paul; M. et Mme J.-N. Côté; Mme A. Plante; M. et Mme Paul Taillefer; Mlle Georgette Plante; Les Bonnes Ames; M. et Mme Alphonse Perras, Verdun, Montréal, P.Q.

Le personnel du Couvent Notre-Dame de Morinville ;

Les élèves des grades 1 à 8 de l'école St-Sacrement, Wainwright.

JUNIORAT ST-JEAN

LAUREATS DU MOIS DE JANVIER

	Excellence	Conduite	Application
Préparatoire			
1er	A. Escaravage, Saskatoon	R. Gamache	A. Escaravage
2ème	R. Gamache, St-Paul	P. Fontaine, St-Paul	R. Gamache
Eléments latins			
1er	E. Allarie, Jarvie	F. Champagne, Morinville	P. Mercier, Edmonton
2ème	F. Champagne	H. Thomas, Grouard	J. Van Brabant, St-Paul
Syntaxe			
1er	A. Nobert, Mearns	M. L'Heureux, Falher	M. L'Heureux
2ème	E. Hamel, St-Hippolyte, Sask.	A. Comeau, Riv.-qui-Barre	A. Comeau
Méthode			
1er	S. Lefebvre, Legal	A. Bouchard, Kathleen	A. Bouchard
2ème	Y. Lefebvre, Legal	S. Lefebvre	S. Lefebvre
Versification			
1er	E. Douziech, Mearns	E. Douziech	E. Douziech
2ème	J. Bourgeois, Donnelly	A. Bérubé, Beaumont	A. Bérubé
Rhétorique			
1er	P. Bisson, Wainwright	P. Lafrance, St-Paul	P. Lafrance
2e	J. Detillieux, Vonda	J. Detillieux	J. Detillieux